

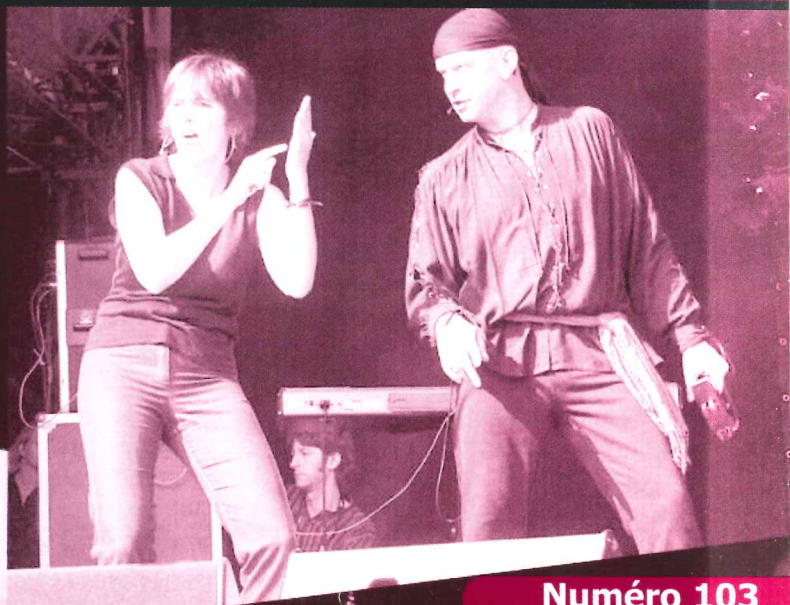
Journal

Journal de la **FFSB**

Trimestriel Juillet/Août/Septembre 2009

Belgique-Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491

Bureau de dépôt
Bruxelles 5
Chaussée de
Boondael 55



Numéro 103



Editrice responsable: Martine FRATTURE - Rue Van Eyck 11A/13 - 1050 Bruxelles

Culture : des signes artistiques

Sommaire

Sournal 103 Juillet-Août-Septembre 2009

Editorial-Mot de la rédaction	3
Dossier Culture	4-9
Besoin d'Art - Musique visuelle et vibratoire	4
La nourriture des yeux	5
Ailleurs	6-7
Un futur d'Imagerie	8
Quand un patrimoine se partage et s'échange	9
Aides techniques	10
Le geste qui sauve	11
Associations	12
Politiques	13
Santé	14
Parents sourds. Enfants entendants	15-16
Nouvelles internationales	17
Agenda des associations affiliées	18-19
Du signe au Mot	20
Loisirs	21
Internet	22-23
Animation	24
La Langue des Signes	26
Sport	27
Revue de presse	28
Prix Clinique de Beloeil	29
Info-Sourds de Bruxelles	30
Annonces sociales	31
Annonces	32-34
Solutions du signe au Mot 84	35
Journée Mondiale des Sourds	36

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:

068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien

20 euros pour l'étranger par paiement international
IBAN: BE45 0682 0308 5489 BIC: GKCCBEBB

Imprimerie SABELPrint SA

Rue Xhaufaire 153 - 4820 Dison

Tél : 087/ 31 28 47

Fax: 087/ 31 25 01

E-mail: info@sabelprint.be

www.sabelprint.be

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'Education Permanente édité par
la FEDERATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE
BELGIQUE asbl

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles-BELGIQUE

Fax: +32 (0) 2 644.68.44.
Tél: +32 (0) 2 644.69.01.

E-mail: sournal@ffsb.be

Site web: www.ffsb.be

Le texte inspire le geste.

Spécialisé dans le domaine de la surdité, *Sournal* traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, *Sournal* remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité de Rédaction

Christelle **BALARD**
Brigitte **BENNERT**
Alfred **FIÉVET**
Martine **FRAITURE**

Ont participé à ce numéro

Thierry **ADNET**
Christelle **BALARD**
Karin **BASTIN**
Laurence **BEER**
Muriel **BRANCART**
Muriel **BRUNNEVAL**
Véronique **CRANENBROUCK**
David **DUDING**
Jérôme **DUQUESNE**
Gérald **LECLERCQ**
Françoise **RAYMOND**
Nicolas **RETTMANN**
Pascale **van der BELEN**
Frédérique **VAN EVEGHEM**

Rédactrice en chef

Célestine **CULTRERA**

Editrice responsable

Martine **FRAITURE**

Mise en page

Thomas **BRUNEAU**
Célestine **CULTRERA**
Bruno **MICHELET**

Articles et réactions de nos lecteurs

Envoyez vos articles et/ou réactions **avant le lundi 24 août 2009.**

Sournal, rue Van Eyck 11 A / 4
1050 Bruxelles
Fax: 02/644.68.44.-E-mail:sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles soient bien rédigés.
LE CONTENU ET LE TON DES TEXTES N'ENGAGENT
QUE LEUR AUTEUR!

Le mot de la rédaction

Le Sournal a connu ces dernières semaines des petits changements de «capitaines».

Dès l'automne, tout rentrera dans l'ordre avec le retour de Julie Koplowicz. En attendant... l'été, ses activités et mes présentations:

je serai à la rédaction de Sournal pour deux numéros que j'espère riches d'informations intéressantes.

La composition du dossier Culture, la rédaction d'articles ont été des moments de découvertes. Tout comme ma présence au sein de la FFSB: c'est la première fois que je rencontre des personnes sourdes et malentendantes. "Aucune occasion de rencontres jusqu'à présent. Est-ce dû à un manque d'ouverture personnelle?" je me questionnais et puis constatait:

la responsabilité est souvent partagée. La société telle qu'elle est organisée crée des manques: communication, visibilité, échanges.

Ce constat, vous le connaissez certainement depuis très longtemps.

Et bien, j'espère que ce Sournal vous amènera des éléments nouveaux, voire pourquoi pas des idées et des perspectives à imaginer...

Toujours vers la reconnaissance.

Célestine Cultrera

Edito de la

FFSB



L'été s'annonce culturel et surtout convivial! Sournal sera présent, comme tous les 2 ans, au festival Clin d'œil à Reims. Cet événement réunit artistes, comédiens, écrivains, pour trois jours festifs en compagnie d'un public nombreux. Nous en parlons dans notre dossier culture. Et si vous n'avez pas l'occasion d'y être, Sournal vous en fera un résumé dans le prochain numéro comme si vous étiez allé!

Nous serons aussi de la partie pour le festival Bruxellons!

Sans compter que nous nous préparons pour la Journée Mondiale des Sourds.

Ces activités estivales et agréables n'empêchent pas l'équipe FFSB de faire le bilan de ces derniers mois :

• Vous demandez une meilleure transparence de la fédération, une plus grande ouverture : nous avons donc décidé de refaire une assemblée générale pour vous présenter à nouveau, les budgets et les projets.

Nous comptons sur cette assemblée, nous comptons sur vous, pour qu'ensemble nous trouvions des solutions.

Parce que ce n'est qu'ensemble que nous pourrons agir ! La discorde, la zizanie ne profitent qu'à certains : ceux qui crient le plus fort, ceux que l'on voit le plus et qui laissent sur le côté la majorité silencieuse.

Le rôle d'une fédération est d'écouter chacun, dans le respect et la pluralité et il en va de même pour son journal.

• Quant aux élections encore peu accessibles malgré une volonté politique des quatre principaux partis, nous pouvions constater que les meetings politiques multipliaient la présence d'interprètes. La Langue des Signes était également utilisée sur leurs sites internet respectifs. Malgré cela, l'information ne nous est pas parvenue au même titre que les autres citoyens !

• La RTBF a, encore une fois, imposé des idées et un programme d'accessibilité qui ne nous convenait pas. La troisième chaîne, nous savons tous, n'est pour le moment pas disponible de façon homogène sur le territoire. Les câblodistributeurs ne l'ont pas intégré dans leur forfait. Pour être reçue, cette chaîne nécessite un décodeur particulier.

Malgré les nombreuses interpellations de la FFSB, une télévision juste, égalitaire et plurielle n'est pas encore d'actualité. Mais nous ne renonçons pas. Au contraire !

Ces derniers mois ont donc été mitigés et porteurs de déceptions, certes, mais aussi d'espoir par nos nouvelles relations concrétisées avec le monde politique et associatif.

Maintenant que les élections sont passées, un important travail de sensibilisation et de partenariat nous attend. Pour que VOUS- associations affiliées ou tout simplement membres sourds et malentendants- ET NOUS, ne restions pas dans l'oubli.

Dans ce travail, le Sournal a aussi son mot à dire. En effet, à travers vous ses lecteurs, il sensibilise à ce qui se passe, à ce qui se vit et ce qui bouge (ou pas d'ailleurs!) dans notre communauté.

Ce qui nous plaît, nous motive au sein de notre équipe rédactrice c'est de vous informer, vous raconter, mais surtout vous intéresser !

Alors bonne lecture à tous et bonnes vacances !

Christelle Balard

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est : 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Besoin d'Art



En visitant les précédents numéros du Sournal, les projets artistiques et événements culturels couverts ne manquent pas: ils sont comme des témoins d'un besoin de créer.

Pourtant, la plupart des personnes ont une opinion arrêtée sur l'art: c'est une activité faisant partie du domaine des frivolités... Ou encore: les événements culturels existent principalement pour combler les moments libres. Mais que ces projets aient été ponctuels comme des concerts signés ou un événement de grande envergure tel le Festival Européen de la Culture Sourde en 1987, l'expression artistique sert un besoin fondamental chez l'être humain: extérioriser ce qu'il est.

Autour du fait de créer, gravitent d'autres «phénomènes» comme celui de témoigner, partager, échanger... Sans oublier, grandir: il arrive que des spectateurs sortent d'une salle de cinéma avec un quelque chose voire beaucoup de choses différentes de ce qu'ils étaient avant d'y entrer. Imaginer alors ce qu'il se passe chez quelqu'un qui a vécu le processus de création! L'artiste est un penseur qui s'interroge sur lui-même et sur son milieu. Et lors des représentations, le processus continue: les échanges avec le public, d'autres artistes viennent nourrir et remettre en question l'œuvre et/ou l'individu. Le mot culture est vaste. Il s'agira ici de relater mais aussi annoncer des projets artistiques de différents genres: des événements visant à rassembler la culture sourde et la culture entendante.

Musique visuelle et vibratoire
Des concerts signés ont été programmés à la demande des artistes tels Mauranne, Vincent Vennet. Mais il faut savoir que ces demandes d'artistes surviennent suite à une aventure qui a débuté en 2003, «Année Européenne de la Personne Handicapée». Grâce à la volonté du Ministère des Affaires Sociales, de la

Santé et de l'Égalité des Chances, une collaboration est née avec les organisateurs du Festival Francofolies de Spa et trois associations: «La lumière», «Le Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie» (SISW) et l'asbl «Plain-Pied». Leur objectif à tous: l'accessibilité aux personnes sourdes et malentendantes mais aussi aux personnes aveugles et à mobilité réduite.

Dans les «backstage»

Le concert interprété en langue des signes est la partie visible du travail fourni par les interprètes et le SISW. En première ligne de l'organisation, le SISW prend en charge la sélection de différents artistes à partir de l'affiche du festival en veillant de bien varier les styles musicaux. Les prises de contact avec les agents des artistes s'en suivent pour obtenir leur accord et connaître le contenu de la performance: cette étape est d'envergure car il s'agit de convaincre les agents d'accepter l'interprétation!

Un appel à candidature aux interprètes du SISW est en même temps lancé. Dès lors, une réunion attribuera les artistes et l'énorme travail des interprètes pourra commencer. Ceux-ci travaillent de nombreuses heures rien que pour une chanson: écoute et analyse du texte pour s'imprégner du rythme, de la poésie et en extraire le sens. L'adaptation en langue des signes requiert parfois l'aide de collègues et de personnes sourdes. La mémorisation pour acquérir les automatismes clôture le travail en amont du concert. Le jour J, chaque interprète essaye de rencontrer l'artiste pour faire connaissance



ce et s'assurer qu'aucun changement n'a modifié la playlist². Au moment de la mise en place des instruments et de la balance, l'interprète détermine également son espace scénique en fonction de l'artiste et ses musiciens, du retour son et de l'installation des lumières. Cette grande préparation se répète maintenant depuis six ans et «chaque année les sourds sont de plus en plus nombreux à venir découvrir les artistes. Les entendants quant à eux sont touchés

par l'émotion rendue en langue des signes. De plus, les artistes sont sensibles à cette beauté gestuelle qu'ils

voient comme un apport à leur concert» affirme le SISW.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le SISW soit par fax au 081/26.05.05 ou par mail au sisw@swing.be.

FRANCOFOLIES

de Spa

Cinq concerts signés

Le 18 juillet

CLAIRE DE NAMUR à 15h30 sur la scène Fnac.

STANISLAS à 21h45 au dôme Fortis.

Le 20 juillet

PEPS se produira sur la scène Proximus à 16h15.

ADAMO à 20h30 sur la scène

Pierre Rapsat.

BENABAR à 22h30 sur la même scène.

La nourriture des yeux

Des festivals de théâtre et de cinéma ont aussi organisé des événements ponctuels accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Le Festival International du Film Indépendant à Bruxelles, dédie une journée aux créations filmées d'artistes sourds ou entendants qui s'expriment exclusivement sur la surdité.

C'est depuis 1992, qu'est programmée une rencontre européenne en collaboration avec le Centre Francophone de la Langue des Signes. Parallèlement à la rencontre, une compétition internationale de vidéos est organisée sous le titre *La création filmée des sourds*. «...Dans le cadre d'une compétition, l'image permet de communiquer à armes égales entre entendants et malentendants...» pensent les organisateurs. «Ces témoignages, ces vécus permettent d'avancer, de toujours mieux se connaître pour mieux se comprendre. Nous espérons ainsi réveiller l'intérêt du public et des politiques.» Le Sournal 101, rapportant l'édition de 2008, constata un grand nombre de spectateurs mais malheureusement une mince présentation de courts métrages.

Sachez qu'un appel aux cinéastes sourds est déjà lancé par l'équipe du festival: un formulaire de participation à la compétition *Création filmée des sourds* est dès à présent disponible sur le site www.centremultimedia.org.
Thème du festival 2009: "Sourds, qui sommes-nous?"
Cette compétition est dotée de trois prix importants. Les organisateurs insistent sur le lieu et l'échéance: fiches rentrées *uniquement* au secrétariat et au plus tard le 4 septembre. Cette rencontre européenne globalement appelée «Les sourds et l'Image- L'Image des Sourds» se déroulera le 7 novembre 2009 au Centre Culturel Jacques Franck, à Saint-Gilles.

Cie Imagerie: un chemin éclectique

Plusieurs annonces régulières dans le Sournal ont été consacrées aux projets et représentations de la Compagnie Imagerie. Et pour cause, ce groupe de comédiens s'est réuni autour de la fervente envie de briser les carcans: intégrer la commu-

nauté sourde au monde du théâtre.

L'aventure a débuté très modestement par des projets qui mêlaient toujours des personnes sourdes et entendants. Cette compagnie a, au fil des projets, été reconnue par la Communauté française comme Centre d'Expression et de Créativité. Les membres d'Imagerie ne se contentent pas de monter sur les planches: divers stages destinés aux adolescents et aux enfants sont organisés pour d'abord le plaisir de jouer mais aussi pour travailler sur la thématique de la surdité et préparer les adultes de demain à leur reconnaissance.

Des tournants marquent le chemin de cette troupe comme l'étroite collaboration tissée avec le Rideau de Bruxelles. Ce dernier a ouvert les portes de son théâtre aux représentations des spectacles de la Compagnie Imagerie et cette expérience a ainsi pu toucher un large public d'entendants. Cet événement est le début d'une nouvelle manière d'intégrer la communauté sourde à celle des entendants: en effet, de la première idée de traduire en langue des signes des pièces programmées au Rideau de Bruxelles vient la tangible réalisation d'interpréter les pièces directement pour le public sourd et malentendant. Des représentations de spectacles où comédiens sourds et entendants jouent les mots et les signes sont proposées à un public mixte. Ces belles initiatives ne semblent cependant pas constituer de véritables rencontres entre les comédiens: d'une part, ils ont peu de possibilités de travailler ensemble lors des répétitions. D'autre part, les textes ne sont pas au service d'une rencontre culturelle et visent exclusivement la thématique de la surdité. Mais cette

riche expérience et ce manque de rencontres font naître un groupe de travail dans le but de professionnaliser les comédiens sourds!

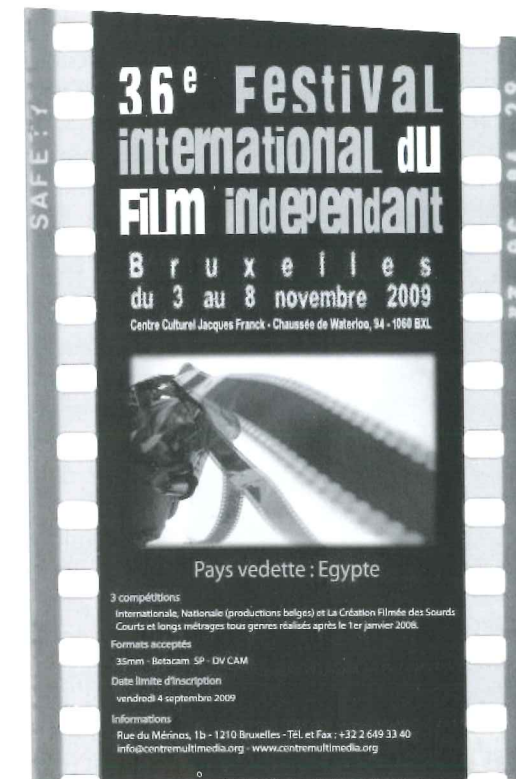
Quelques projets passent...

Comme en 1997, un Festival Européen de la Culture des Sourds avec le soutien de la FFSB et en collaboration avec Mondial de la Vidéo et toujours le Rideau de Bruxelles...

Et une formation artistique professionnelle est organisée à l'IAD! Cette formation dure six mois à peine mais un pas est franchi vers l'enseignement des personnes sourdes aux arts de la scène.

L'histoire de la Compagnie Imagerie comporte encore plusieurs épisodes, racontés de façon plus détaillée sur leur site. Mais faisons un dernier petit tour au niveau internationale: les comédiens répondent, entre autres, à l'invitation du Gadaulet College et participent à la conférence sur la culture sourde «Deaf Way» à Washington- lieu et institution dont nous parlerons en fin de dossier.

De retour en Belgique, ils seront aussi présents à l'accueil d'un festival qui est depuis 3 années un partenaire ponctuel de la FFSB...



...Bruxellons !

A l'origine, ce festival a eu le souci de rendre certaines représentations de sa programmation accessibles au public néerlandophone :

le sur-titrage s'est imposé. L'idée s'est étendue au public sourd et la FFBSB a mis en place l'organisation du sur-titrage en collaborant avec l'ISTI à Bruxelles (Institut Supérieur de Traducteurs et Interprètes).

Cette année, le choix s'est porté sur une pièce écrite par Dany Boon :

«La vie de chantier», mise en scène par Daniel Hanssens. Des préparatifs qui se rapprochent de ceux des concerts signés sont mis en œuvre : les textes du spectacle sélectionnés sont fournis aux étudiants de l'ISTI afin de goûter l'ambiance de la pièce, de préparer le premier jet de sur-titrage.

Sournal coordonne ce travail de préparation et devient l'interlocuteur entre les organisateurs de Bruxellons et les étudiants. Car une seconde phase de traduction a lieu : entre le texte d'origine et celui qui sera joué le soir de la représentation des changements surviennent. En effet, durant les répétitions du mois de juillet, le metteur en scène adapte, donc modifie des données du texte. Les futurs traducteurs devront réaliser une dernière touche finale aux sur-titrages. En assistant aux répétitions, ils pourront également évoquer les sentiments et émotions se dégageant des scènes.

«On nous a appris à faire la différence entre l'émotionnel et l'informel. Les acteurs transmettent les émotions et nous donnons le sens de la pièce sans toucher à l'affect du public» affirme Thomas, l'un des étudiants (Interview, dans Sournal 99). Le sur-titrage représente une tâche très délicate, il ne doit

pas parasiter l'image que le spectateur reçoit ni l'émotion qui naît en lui. Malgré le fait que cet événement soit quasi devenu un rituel d'été pour la FFBSB, le



LA VIE DE CHANTIER
DE DANY BOON

En quelques mots

«...Charles Boulin

décide de vendre son petit appartement du centre ville pour acheter un magnifique hôtel particulier dans la banlieue. Mais l'hôtel particulier se trouve être un pavillon à l'abandon. La surprise qu'il voulait faire à sa femme et à sa fille devient un vrai cauchemar. Elles apprennent qu'elles doivent quitter leur vie de luxe pour emménager dans un taudis en travaux ! Et qu'elles doivent vivre en compagnie d'ouvriers employés au noir et capables du pire...»

Le mercredi 19 août à 20h au château de Karreveld
Réservation au 02/724.24.24.

public n'a pas eu un grand rôle lors de la dernière édition.

L'équipe du Sournal et toutes les personnes qui concourent à cette représentation espèrent que le slogan lancé par les organisateurs vous donnera l'envie de vous rendre le 19 août prochain au château de Karreveld :

«Le seul objectif du spectacle «la vie de chantier» est de vous faire rire !» Comédie gorgée de nombreux changements et de situations burlesques, elle offrira, nous l'espérons, l'occasion de se retrouver cet été pour un bon moment de théâtre.

Ailleurs

Que ce soit en voyage imaginaire ou réellement une valise à la main, l'art nous fait voyager. Si la deuxième formule vous tente, sachez que des manifestations culturelles vous feront devenir spectateurs en villégiature voire même acteurs en vacances!

Clin d'œil : le festival multidisciplinaire de et pour personnes sourdes

Cette rencontre biennale se veut être le panorama culturel de la création des sourds d'Europe. Aux programmes de la 4^{ème} édition, ces 3, 4 et 5 juillet 2009, des artistes professionnels et amateurs issus de l'Europe des 27 présenteront leurs œuvres à un public mixte.

Le festival Clin d'œil annonce à la fois un accueil des personnes sourdes et un rejet d'une définition, d'une catégorisation: «Clin d'œil n'est pas le festival des sourds» affirment les organisateurs. La mixité, la rencontre, la reconnaissance, la diffusion : voici ce que visent les organisateurs du festival. «Il est le lieu où le handicap n'est ni oublié ni mis en avant, mais plutôt une place privilégiée où intégration rime avec respect.» En parlant de lieu... Cet événement se tient non loin des frontières belges: Reims! Un autre argument pour tenter de déplacer les foules de notre Plat Pays est le peu de représentation de la Belgique: un réalisateur et un sculpteur. «Pas mal» diraient certains. Mais allez jeter un œil sur le site du festival, la diversité des arts et des nationalités va vous écarquiller les yeux : art audiovisuel (long, moyen, court-métrage, documentaire, film d'animation), art vivant (expression gestuelle, adaptation de pièce), art visuel (peinture, sculpture, artisanat, stylisme...), une compétition audiovisuelle. Sans parler de tout ce qui agrémenté ces moments artistiques : des cérémonies, des soirées, des ateliers. Au vue des différentes nationalités présentes, ce sera l'occasion de faire un tour d'Europe en un record de trois jours. Nos compatriotes seront présents à la section audiovisuelle : «Manipulations» est un court-métrage réalisé par Christophe Istace et présenté hors compétition. Il raconte en dix minutes l'histoire d'une jeune fille sourde qui découvre qu'elle est enceinte. D'abord, elle n'ose pas en parler à ses amis. Un médecin lui annoncera que l'enfant sera sourd et implanté: un choc pour la future mère et son entourage. A la section art visuel, Arnaud Balard artiste plasticien. Il vit et travaille à Bruxelles. Ses dernières propositions artistiques nous interpellent sur la vision

écrasante de la médecine sur les bébés et enfants sourds. Comment se construire en tant qu'individu, quand on est perçu négativement par la société?

Et surtout comment s'épanouir, quand on est uniquement vu, comme un être à réparer d'urgence?

Arnaud Balard dénonce l'audisme, avec un humour féroce et inédit, à travers ses "bébés-piles".



Festival Souroupa

Toujours en France, un peu plus loin (département des Alpes Maritimes), un peu plus tard (du 10 au 14 juillet), le Festival Souroupa ouvrira sa 4^{ème} édition aux artistes et publics sourds ou pas. Dans quatre villages d'une vallée appelée Roya, seront programmés des spectacles de théâtre, conte, marionnette, danse, clown... Festival multidisciplinaire aussi... Rencontre biennale aussi... Et c'est cet été que ça se passe ! Cette manifestation culturelle est organisée par l'association Signes : pour plus d'information, consultez leur site www.signes-roya.org

Outre Atlantique

Un autre appel à candidature est lancé : le Festival Mondial du Cinéma Sourd invite les cinéastes à une compétition internationale. Cet événement se tiendra du 4 au 7 novembre 2009, à Washington. Gallaudet College est à nouveau l'organisateur de ce rassemblement de cinéphiles : en effet, cette institution avait déjà mit sur pied la «Deaf Way» évoqué plus haut dans le dossier et auquel avaient participé les comédiens de la Compagnie Imagerie. Objectifs du festival : rassembler les œuvres des étu-

dants et professionnels ; mettre en lumière la dimension internationale du cinéma sourd. Ainsi créer un réseau où

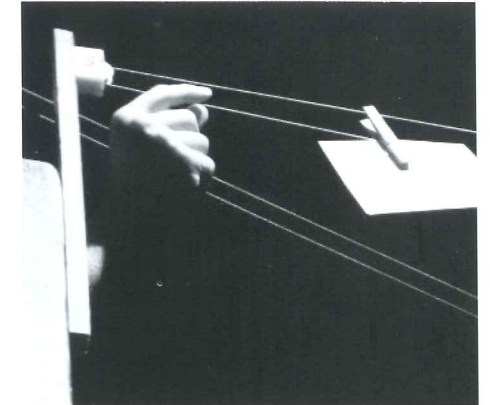
«Tant que nous aurons nos films, nous pourrons préserver les signes dans leur pureté !»

George W.Veditz, l'un des pionniers du cinéma sourd.

professionnels de l'industrie cinématographique et artistes échangent et éventuellement s'associent. Séminaires, projections, forums aborderont les thématiques de la surdité et du cinéma : «l'image des personnes sourdes dans les médias», «Y a-t-il un besoin de construire un réseau de réalisateurs sourds ?»... Bref un grand moment cinéma.

Certains éléments du dossier auront peut-être été des découvertes pour des lecteurs, d'autres moins... Dépoussiérer certains moments de l'«Histoire» de la culture sourde (ou pas) était un exercice qui visait à mesurer le chemin déjà accompli. Et aussi, à donner à ce thème une place d'honneur pour espérer entendre clamer certaines personnes des phrases comme : « il y a eu du chemin !» Ou encore : «Des projets sont à réaliser !» Que ce soit à court terme cet été, à plus long terme dans un futur projet, qui sait !

Chacune de ces expériences a offert son lot d'émotions : c'est ces cultures-là que ce Sournal voulait mettre en lumière. Et une évidence est assez claire : il y a la culture d'abord accessible aux personnes entendant et qui s'est ouverte aux personnes sourdes par des initiatives personnelles, d'associations et politiques. Puis son (quasi) contraire, une culture et ses événements artistiques créés par des personnes et artistes sourds en partenariat avec des personnes entendant. Et cette dernière forme de culture tente de créer davantage une mixité entre les deux mondes. ■



© Photos Rémy Missegia-Festival Souroupa

Notes en bas de page dans le passage des Francofolies:

1. *Bachstage*: Terme anglais utilisé dans le monde musical pour désigner la coulisse ; de façon plus globale ce qui est caché au public.

2. *Playlist*: Terme anglais utilisé dans le monde musical pour désigner la liste d'écoute, de morceaux de musique.

Quand un patrimoine se partage et s'échange



Un futur d'Imagerie

Après une pause bien méritée, les prochains projets de la Cie Imagerie fleuriront à la saison 2009-2010.

D'abord, la reprise du spectacle «Préjugés» qui nécessitait des modifications d'un point de vue traduction/interprétation : la projection en langue des signes sur écran et les sous-titres portaient préjudice visuellement à ce qu'il se jouait sur scène. Les sous-titres sont remplacés par des voix-off et un médaillon en LS.

Cette pièce se jouera en octobre prochain dans la province d'Arlon.

Ensuite, un nouveau spectacle est en préparation pour une sortie prévue en avril 2010. Il s'agit d'une reprise de la pièce «Ils s'aiment» de Muriel Robin. La mise en scène est assurée par Muriel Prévot avec deux comédiens sourds : Florence Marion et Frédéric Di Clemente. Totalement joué en langue des signes, ce nouveau projet reprend quelques scènes de l'œuvre originale. En effet, pendant trois mois, l'équipe a déchiffré la pièce d'origine pour se rendre compte que des passages n'étaient pas traduisibles en LS.

En revanche, certaines scènes qui en français sont sans grands rebondissements offrent une richesse singulière quand elles sont interprétées en LS. Les comédiens saisissent alors cette occasion pour y apporter des modifications nées d'improvisations. Sournal ne manquera pas de vous rappeler la date de la première! ■

© www.cieimagerie.be

Fêter un centenaire est déjà un événement exceptionnel pour la presse écrite, cela l'est donc encore plus lorsque c'est un journal traitant la surdité qui le fête! On devine à l'avance que le week-end célébrant ce centenaire aura un caractère particulier, qu'il sera une commémoration émouvante et un hommage festif.

C'est au Mans, les 25 et 26 avril 2009, que les médias sourds français, espagnol, italien, suisse et belge et même canadien se sont donnés rendez-vous pour honorer leur confrère le journal l'Echo magazine qui fêtait ses cent ans d'existence. Imaginez donc le bonheur et l'honneur pour le Sournal de participer en direct à cette fête spéciale. Le bonheur étant de partager avec l'équipe un anniversaire exceptionnel (en France seul l'Echo atteint 100 ans avec seulement 3 autres confrères de la presse écrite ne traitant pas de la surdité), et l'honneur de représenter notre journal belge (25 ans d'existence).



Une presse européenne présente et solidaire : France, Canada, Suisse, Belgique, Espagne et Italie.

Un journal est un relais entre l'équipe qui le façonne et les lecteurs qui le lisent.

Il est là comme un pont entre tous, qui nous relie.

Il est donc un patrimoine écrit d'une relation, d'une histoire aussi qui s'est déroulée, se déroule, ou se déroulera. Il est un témoignage des événements qui font notre Histoire à nous, Sourds. Histoire que nous partageons avec nos lecteurs. Cent ans d'existence, c'est donc tout un siècle d'événements petits ou grands, conservés soigneusement depuis le numéro 1. Tout un siècle en images, textes, témoignages, sur ce qui s'est passé dans le monde sourd ou qui pouvait concerner les sourds, un peu partout en France en 100 ans.

Et cette longévité rassure. Elle nous offre à nous, sourds, des racines, un ancrage puissant et nous situe tous individu-

ellement dans une histoire collective. D'autres étaient là avant nous et d'autres le seront après nous: c'est ainsi pour tous. Mais en tant que minorité utilisant une langue visuelle, avoir un écrit qui raconte notre quotidien, des anecdotes qui nous relient les uns les autres, c'est inestimable!

Il est le gage de notre existence, de notre visibilité et il est tout simplement une trace de notre passage.

Un héritage que nous nous devons de faire vivre encore pour ceux qui nous suivront. C'est ce qui nous fait avancer, nous, l'équipe rédactrice.

Lors de ce week-end particulier, «L'arbre du frère.» film réalisé et interprété par l'équipe d'Echo magazine, pour cette occasion unique et rare, nous ramène aux origines du journal. Une histoire qui commence mystérieusement par la phrase : «l'arbre du frère ne doit pas mourir...»

Et nous voilà partis à la recherche du sens de cette phrase.

Je ne vous raconterai ni le film, ni la fin, car j'espère qu'il nous sera présenté en Belgique! Mais je vous assure que «L'arbre du frère» a de solides racines : cent ans d'existence l'ont planté dans l'histoire.

Mais quid maintenant de ses branches?

Vers quel avenir se dirige Echo magazine?

Où en sera-t'il dans quelques années?

Quels seront ses moyens de survie face à une presse écrite générale déjà en souffrance par rapport aux nouvelles technologies?

Ces questions là, ce jour là, tous les médias écrits sourds se les sont posées. Sournal n'y a pas fait exception.

Notre avenir se situe t'il vers une collaboration collective, comme nous en rêvons tous?

Nous le saurons très bientôt.

Mais ce week-end là aura eu un impact réel

chez ceux qui y ont été présents.

Merci à l'équipe d'Echo, pour sa sympathie, son accueil chaleureux, et son professionnalisme :

au plaisir de nous retrouver! ■

L'accessibilité des sites touristiques est un besoin essentiel pour les personnes sourdes, malentendantes et les personnes qui sont atteintes d'une perte auditive. Pourtant, un grand nombre de ces lieux restent difficiles d'accès.



Visio-guide



C'est un appareil numérique portable qui diffuse des séquences de vidéo. Dans ces séquences de vidéo, on peut regarder l'information en langue des signes, il est également possible d'y ajouter des sous titres. Cet appareil permet une visite en toute liberté et toute indépendance. Ce visio-guide est adapté pour des visites individuelles.

Vous pouvez emprunter le visio-guide dans deux musées à Paris.

Au musée d'Orsay: 62, rue de Lille 75007 Paris. www.musee-orsay.fr

Ainsi qu'au musée de la Cité des Sciences et de l'Industrie: 30, avenue Corentin Cariou 75007 Paris

e-mail: e.saliou@cite-sciences.fr

Pour la visite de groupe, il est conseillé de prendre un guide en langue des signes.

En Belgique, un projet similaire va se réaliser: plus d'informations dans un prochain Sournal.

CFRP
Centre de Formation et de Réadaptation Professionnelle
CFRP Vieux Chemin d'Ath, 1 - 7548 TOURNAI

Des interfaces de communication vous accompagnent pendant et après la formation.
Chez nous, vous apprenez à votre rythme.

ACCOMPAGNEMENT DANS VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

FORMATIONS

- Les métiers du Tertiaire
- Les métiers de l'Industrie
- Les métiers du Multimédia

Contact :

- www.cfrp.be
- Fax : 069 89 08 51
- colette.delrue@cfrp.be
- GSM : 0478 45 96 81
- 069 89 08 59

Chez nous, on signe !

...déménagement!

Après de nombreuses années passées dans la zone de police Bruneau, plus précisément à Fleurus, j'ai eu l'occasion de retourner quelques mois à l'école de police et d'obtenir un grade plus élevé.

Absent de septembre 2007 à mai 2008, j'ai été nommé en juillet 2008 et j'ai rejoint la zone de police de Fleurus avec le grade d'inspecteur principal. J'y ai travaillé jusqu'en décembre 2008 mais le temps était venu pour moi de progresser encore et de recommencer à travailler pour les sourds. Ce qu'il ne m'était plus possible de faire à Fleurus. Depuis le 05 janvier 2009, je suis donc détaché dans la zone de police de Charleroi où j'ai rejoint l'Inspecteur principal Véronique VAN ELVEN. Voici nos coordonnées :

Zone de Police de CHARLEROI
Pool Judiciaire Nord
Inspecteur principal David Duding
Rue Jules Coppée, 103
6040 - JUMET
Tél 071/86.21.16 - Fax : 071/86.21.14
Gsm : 0477/79.29.53 (personnel)

Zone de Police de CHARLEROI
Proximité de
MARCHIENNE DOCHERIE
Inspecteur principal
Véronique Van Elven
21, Rue saint Gustave 6300
MARCHIENNE DOCHERIE
Tél : 071/86.98.06-
Fax : 071/86.98.11
Gsm : 0473/50,11,69
(Gsm professionnel)

Nos conditions de travail restent inchangées mais il me semble important de les rappeler :

- Notre travail pour les personnes sourdes est effectué en supplément de notre travail quotidien. Nous ne nous consacrons pas à plein temps à notre travail pour les sourds.

- En cas d'urgence, il faut nous contacter par SMS ou GSM pour qu'un service de police intervienne chez vous. Seul un service de police peut faire appel à nous pour que nous intervenions sur place, dans les cas urgents.

Pour les plaintes moins urgentes, veuillez vous présenter au poste de police de Jumet ou au poste de police de Marchienne Docherie (adresses ci-contre) entre 08.00 heures et 15.00 heures les jours ouvrables ou sur rendez-vous.

- Si vous désirez notre présence pour une information dans un établissement ou autre, veuillez nous envoyer un courrier à une des adresses mentionnées ci-contre ou un mail à : legestequisauve@hotmail.com

- Pour toute question non urgente, le **FAX NON URGENT** reste disponible. Le **FAX URGENT** peut toujours être faxé aux centrales 100.

Les formulaires et autres informations seront bientôt corrigés sur le site de la FFSB.

Notre présence est déjà assurée à la prochaine Journée Mondiale des Sourds à Tournai ainsi qu'à Marche en Famenne le 17 octobre 2009 et avant cette fin d'année 2009 à Liège. ■

Aide à l'Écoute pour les Personnes Malentendantes

Dans un environnement bruyant, dans des pièces qui résonnent ou qui présentent une réverbération importante, les prothèses auditives montrent leurs limites.

La solution : les boucles magnétiques

Elles permettent de transmettre le son directement aux prothèses (en position T), éliminant ainsi l'amplification du bruit ambiant. Le résultat est une amélioration considérable de l'intelligibilité du signal sonore et du confort d'écoute.

Notre gamme étendue de produits nous permet de répondre à toutes les demandes, grand public et professionnelles. Visitez notre site pour les découvrir (www.avte.be)

@v.t.e.
AUDIO CONSULTING

a.v.t.e. sprl
Adresse: Chaussée de Bruxelles 31, 1300 WAVRE BELGIQUE
Tél/Fax: +32 (0) 10 81 31 36 - Website: www.avte.be - E-mail: audio@avte.be

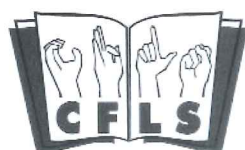
UniVox

FFSB: les nouveaux membres du Conseil d'Administration



Martine FRAITURE Christelle BALARD Serge VAN BRANDT
Jean GROFILS Bernard FLEURUS

Présidente Secrétaire Vice-présidente Administrateur Trésorier



Le Centre Francophone
de la Langue des Signes



ATTENTION
Nouvelle adresse
Avenue Baron d'Huart, 7
1150 Woluwe-Saint-Pierre

tél/fax : 02 478 14 48
cfls@belgacom.net
site web: www.cfls.be

Nos animations

et rendez-vous à ne pas manquer

Week-end en Langue des signes
à Ghlin

Festival en avril/mai/novembre

Journée-rencontre annuelle

Animations tout public : Langue des
signe et contacts avec les sourds

Sensibilisation

Nos cours et nos ateliers

Cours de langue des signes
pour les formateurs, les interprètes...

Cours de langue des signes adaptés
à toutes demandes spécifiques
(police, administrations,
crèches, santé, ...)

Cours de Langue des signes adaptés
aux parents de jeunes enfants sourds

Cours accélérés de langue des signes

Des ateliers ludiques spécifiques.



Dernières Publications



- des fascicules de cours
- des outils de communication
- des jeux didactiques
- des CD-ROMS de vocabulaire...
- des DVDs de contes
- Le parc IGOR pour enfants

Une invitation est tombée

C'est d'une initiative personnelle qu'un débat politique destiné aux personnes sourdes et malentendantes s'est tenu le 19 mai dernier.

Le manque d'informations des programmes électoraux pour les personnes sourdes et malentendantes: ce constat est à l'origine de cette soirée débat organisée par Monsieur de Meuter, un particulier. D'un côté de l'assemblée qui réunissait environ trente personnes, les quatre couleurs dominantes étaient représentées: Véronique Gailly pour ECOLO, Cathy Marcus du PS, Alain Desthèxe du MR et André du Bus pour CDH.

De l'autre côté, dans le public des représentants aussi mais d'associations défendant les droits des personnes sourdes ainsi que madame et monsieur «tout-le-monde».

Le débat débute par une brève présentation des candidats aux élections: chaque femme et homme politique expliquent leurs principaux enjeux pour la campagne comme l'emploi, l'enseignement, la mobilité, l'écologie...

Et une première réaction dans le public est lancée par Christelle Balard qui reprend brièvement les propos des candidats des 4 partis. Elle souligne alors l'absence de projets pour la communauté des personnes sourdes et malentendantes: "Si par exemple, vous prenez des mesures pour améliorer les déplacements par métro, très bien... Mais si vous ne nous le communiquez pas, car c'est bien le problème: on n'a pas accès à l'information! Et bien ne connaissant pas vos mesures, je continue à utiliser ma voiture!" Christelle Balard a insisté sur la communication à établir entre le monde des entendants et celui des sourds.

Les réponses des représentants des partis par rapport à cette première intervention allaient du renvoi de responsabilité au parti adverse à une explication des difficultés et des complexités du système.

D'après la majorité des représentants politiques, les différentes actions menées pour l'aide aux personnes, les différentes lois ont tendance à trop globaliser. Des termes comme par exemple «handicap» sont utilisés trop souvent: ce mot regroupe des personnes qui ne vivent pas les mêmes difficultés au quotidien et l'aide n'est pas adaptée à l'individu.

Au-delà des frontières belges

Les systèmes d'autres pays ont souvent été cités de part et d'autre de l'assemblée: tout le monde est d'accord sur le fait qu'en France, par exemple, l'information destinée aux personnes sourdes et malentendantes est mieux adaptée. Par une plus grande présence des interprètes dans les services sociaux (voir article les CAFs-rubrique des nouvelles internationales), par le nombre d'heures programmées en sous-titrage d'émissions...

Et ce dernier exemple a soulevé d'autres questions dans le public sur l'accessibilité aux programmes électoraux notamment par le biais de la télévision. Le représentant du MR a affirmé avoir pour projet d'augmenter le nombre d'heures en Belgique qui s'élève actuellement à 600h.

«J'espère atteindre le quota français de 9000 h.» Une personne, dans le public, a alors rectifié: le quota actuel en France atteint les 21000 h. Le constat du retard en Belgique est amer.

"Plus de la moitié des programmes proposés par France 2, France 3 et France 5 en 2007 a été accessible aux personnes sourdes ou malentendantes", écrit la haute autorité audiovisuelle. (In:www.sourds.net - novembre 2008)

JT sur la 3?

Et les émotions commencent à se soulever dans le public quand le sujet «RTBF» est abordé: «Franchement qui capte la troisième chaîne !?!» demande une jeune femme du public. La troisième chaîne où a été reléguée la traduction en langue des signes du JT. Une des dernières interventions constatait des changements positifs pour la communauté sourde par rapport à il y a 30 ans. Mais il est clair que le dossier RTBF est un énorme pas en arrière. La chaîne belge est passée d'une traduction en langue des signes visible par tous à une traduction invisible: la chaîne 3 n'étant accessible que par décodeur TNT et ne recouvrant pas toute la Belgique. C'est sur le constat des combats de la communauté sourde et malentendante que le débat a pris le chemin de la fin. Des combats gagnés et gardés... Des combats comme ceux du JT qui s'émiettent. Et les combats qu'il reste à mener. ■



© Photos Maurice Hayard

Épuisement au travail

Une nouvelle forme d'exclusion

Divers manques découragent les personnes devenues sourdes à poursuivre leur travail jusqu'à les pousser à l'abandonner.

Principal symptôme : la fatigue.

Une étude réalisée par l'organisation non-commerciale Hear-it a démontré que les personnes souffrant d'une déficience auditive, souffraient par conséquent d'épuisement après leur journée de travail. Le sondage précise qu'elles sont trois sur quatre à ressentir cette fatigue. Il est logique que leur concentration utilisée pour communiquer avec les collègues et autres outils de communication est supérieure à celle d'un travailleur entendant.

Une série de moyens pourrait réduire le taux d'absentéisme dû à ces épuisements et surtout éviter l'abandon, l'exclusion du marché du travail!

Ce que les employeurs peuvent faire...

D'après Kim Ruberg, secrétaire général de Hear-it, "si un lieu de travail est aménagé, le bénéfice revient bien sûr aux personnes malentendantes." Mais aussi aux personnes entendantes! "Améliorer l'acoustique du lieu de travail en installant par exemple des plaques absorbantes au plafond, des patins absorbants sous les pieds des chaises..."

D'un point de vue psychologique, l'employeur devrait aussi développer plus de soutien et de compréhension à l'égard des personnes sourdes et malentendantes. A l'employeur aussi de rompre le malaise face à la différence et créer plus de soutien entre collègues. Cela semble relever du conte de fée où tout est mis en œuvre pour le bien être des employés mais l'enquête constate de nombreux abandons et départs du monde du travail par ces personnes : "les sociétés risquent de perdre des employés compétents... les employés

déficients auditifs représentent un septième de la population... le nombre de personnes souffrant de déficience auditive ne cesse d'augmenter!", affirme Kim Ruberg.

Et la nouvelle culture MP3 et Ipod n'arrange rien : les jeunes sont de plus en



plus touchés par des problèmes d'audition. Selon l'institut *Better Hearing*, aux Etats-Unis la déficience auditive est la troisième maladie chronique.

Ce que les employés peuvent faire...

Le principal conseil fournit par Hear-it est de suivre un traitement, d'utiliser les

appareils auditifs. Trois personnes sur quatre pensent avoir une déficience auditive depuis minimum un an et ne consultent pas. 37.5 % pensent que cela dure depuis cinq ans... et ne consultent pas!

Trois quarts des personnes répondant à l'enquête se sont rendues chez un médecin spécialiste qui a constaté un problème auditif mais très peu suivent un traitement ou optent pour un appareillage. Pourquoi ? C'est principalement le préjugé pour ces appareils qui freine le pas (voir le témoignage de Carmen Garcia sur www.french.hear-it.org).

Les principaux symptômes à prendre au sérieux sont : les difficultés à entendre quand il y a beaucoup de personnes, quand il y a des bruits de fond; le besoin de souvent augmenter le son du téléviseur, de faire répéter ce que disent les personnes; quand les événements sociaux créent une fatigue; se sentir fatigué après une journée de travail.

Avant l'activité professionnelle en elle-même, il semble donc qu'un autre type "travail" (plus clairement une remise en question) sur les préjugés et les prises de conscience est à réaliser.

Ce qui demande une grande énergie pour chaque personnes, qu'elles soient employées ou employeurs. Oui mais une énergie en amont qui réduirait la conséquence d'une grosse fatigue mais surtout de l'abandon du monde professionnel par les personnes devenues sourdes et malentendantes! ■

"Ceux dont on parle rarement."

Une conférence organisée par l'association "L'Escale" a réuni des travailleurs sociaux autour du thème de la parentification. Plusieurs intervenants- sociologues, interprètes, comédiens...-étaient invités à partager leurs études, leurs expériences sur le phénomène.

Dans le monde des personnes sourdes et malentendantes, ceux qui ne peuvent échapper à la parentification sont ceux dont on parle trop rarement : les enfants entendants de parents sourds. «Ils n'ont pas de handicap donc aucune reconnaissance et par conséquent aucune législation, aucune aide...mais qui se soucie de ces enfants?» questionne Christiane Fournier, d'abord professeur, puis devient interprète LS expert dans les tribunaux en France et avant tout enfant entendant de parents sourds.

Très peu de monde en Europe, comparativement aux États-Unis, où l'association «Children of Deaf Parents» (traduction : Enfants de parents sourds) existe depuis environ trente ans et semble bien développée.

Madame Fournier expose alors une étude avec les différentes étapes de vie d'un enfant entendant avec comme élément de comparaison le fait d'avoir des parents entendants ou des parents sourds.

Au berceau, on peut dire que les enfants sont assez égaux : normalement, ils sont désirés et donc choyés, cajolés, nourris... Mais dès les premières années, des problèmes au niveau de l'acquisition de la langue orale sont à constater. Naturellement, l'enfant acquiert le mode de communication de ses parents. Il se retrouve seul face à l'interprétation des nouveaux bruits qui surgissent : il doit faire seul la différence entre un bruit qui constitue une normalité et le bruit qui renseigne d'un danger. Au fur et à mesure des années qui passent, l'enfant associe



Tu ne nous aimes pas parce que nous sommes sourds!

-Paroles de parents sourds à enfants entendants-

et crée l'équation "affection" = "devoir". Il aime ses parents donc il doit les aider.

Du côté des parents, une énorme information leur échappe, personne ne leur a expliqué : leur enfant a un autre fonctionnement par rapport à eux, du fait d'une physiologie différente. Cette disharmonie est bien présente. Et sans aucune

explication, tôt ou tard, l'enfant recevra cette phrase classique : «tu ne nous aimes pas parce que nous sommes sourds!». Souvent à l'adolescence, c'est ce qui se produit concrètement : l'adolescent coupe avec le monde de la surdité. «Enfant, il n'avait pas le choix, il devait suivre ses parents dans toutes les sorties, les réunions qui regroupaient des sourds et malentendants. A l'adolescence, il veut vivre autre chose, fréquenter aussi des entendants, comme lui...» témoigne Christiane Fournier. «L'importance de bien définir le milieu des familles»: Christiane Fournier et Stéphanie Haxhe, une autre intervenante lors de cette conférence, ont insisté sur cette donnée auprès des travailleurs sociaux. Bien connaître le handicap aussi et surtout écouter les propos personnels :

« Même les spécialistes, les médecins ORL et compagnie voient la surdité avec les lunettes de spécialistes mais ils ne sont pas sourds ! On ne peut pas leur en vouloir de ne pas être sourd!! » conclut Madame Fournier

«Entre deux»

En revanche, le public de la conférence a assisté à une vraie et grande démonstration de reproches : quelques scènes du spectacle «Entre deux» ont été présentées l'après-midi et illustraient des moments de vie d'un duo mère/fille.

Mais pas n'importe quel duo. Celui d'une mère sourde et d'une fille entendant. Pluie de malentendus...Ce moment dans le programme de cette grande journée de conférence a sûrement fait projeter les personnes présentes : nous nous attendions pour la plupart à un intermède récréatif sans être péjoratif. Eh bien c'est à la fois les yeux écarquillés et le sourire aux lèvres que nous constatons que tous les propos des intervenants précédents étaient intéressants, oui! Mais de voir ce que concrètement ces malentendus génèrent comme situation et relation, c'était tout à coup très clair.

Autres acteurs: les travailleurs sociaux.

La parentification touche tout type de famille et elle fait l'objet de réflexions et de questionnements dans les quatre associations qui se sont présentées en fin de conférence: Les Pissenlits, les Ateliers Parentaux, Asah et Cemis. Ces associations sont les lieux de croisements de parentalité, santé communautaire et, pour la plupart, surdité. Des projets y sont menés avec le constat évident de situations de parentification. Face à ces constats, la grande conclusion de cette journée pour les travailleurs sociaux présents était de bien connaître le phénomène de parentification et d'aborder chaque famille dans sa singularité. ■

Les codas, sauveurs de la langue des signes?

Le premier congrès international en France dédié aux enfants de parents sourds s'est tenu à Massy du 13 au 15 mars 2009.

Un tiers des personnes présentes à ce congrès était des «Children Of Deaf Adults» (CODA) ou plus récemment en français des EEPS (Enfants Entendants de Parents Sourds). Plus récemment, en effet, car jusqu'à présent aucun groupement, en France, n'était destiné à ces personnes restées dans l'anonymat. A la tête de l'organisation de ce congrès, une association dont l'objectif est de développer et diffuser la langue des signes: «Les yeux pour entendre». Cette manifestation semblait répondre à un réel besoin des codas. La présidente de cette association en a pris conscience par un récent colloque à Madrid traitant du sujet. Mais surtout par une «anecdote» personnelle.

Sandrine Herman: «Lorsque j'étais enceinte, un adulte coda m'a prévenue : si mon enfant était entendant, il fallait que je garde la langue des signes car elle fait partie de mon identité. Bien sûr j'allais la garder! Sa réponse m'a prévenue d'un fait classique: j'allais me focaliser sur le fait que mon enfant soit entendant. Les parents de cet adulte coda signaient avec tout le monde sauf avec leur enfant. Ils se forçaient à oraliser : cela l'avait beaucoup blessé et déçu.

Beaucoup d'autres codas m'ont dit la même chose !»

Le véritable problème semble résider dans le fait que les parents sourds n'ont pas du tout conscience de leurs attitudes. Un congrès rassemblant les personnes sourdes et les codas s'imposait donc en France.

Développer la langue des signes = Développer l'éducation. Dans le cadre de ce rassemblement, beaucoup de témoignages

sont remontés à la surface. Des personnes ont enfin pu exprimer, échanger des vécus sans aucune gêne. Ce qui n'est pas évident pour les CODA, c'est trouver une place. Sont-ils du monde des sourds ou de celui des entendants ? Ni l'un, ni l'autre... les deux à la fois... Beaucoup ont exprimé l'importance de la transmission de la langue des signes. Elle est essentielle pour connaître son identité et cette dernière commence par le mode de communication des parents.

Karine Harguindeguy, présente à Massy affirme: « Mon père me signait tout, c'est de cette manière que j'ai trouvé ma place. Je ne suis pas un pont entre les deux mondes et ne relève ni de l'identité sourde ou ni de celle des entendants. J'ai une autre identité encore, je suis CODA.»

L'importance de la transmission de la langue des signes s'est révélée primordiale pour le futur. En effet, de plus en plus de personnes sourdes seront implantées. Ils délaisseront certainement leur langue, en tout cas avec leurs enfants s'ils sont entendants. C'est leur culture qu'ils abandonneront par conséquent et la perte d'identité risque d'être plus marquée pour les générations suivantes.

Ce congrès a rencontré un succès certain : les codas étaient non seulement présents par besoin mais aussi pour dire haut et fort qu'ils étaient fiers de leurs parents. Qu'une fois avoir dépassé une forme de gêne, ils se sentaient légitimes par rapport à leur entourage. Et enfin et surtout que le développement et la défense de la langue des signes passeraient aussi par les codas. ■

Lon Chaney, l'homme aux cent visages

Lon Chaney est né en 1883 dans le Colorado, de parents sourds-muets. Son talent pour la pantomime lui permet de participer très jeune à des tournées théâtrales avant de tenter une carrière dans le cinéma. Il tournera à Hollywood plus de 160 films entre 1912 et 1930, date de sa mort. ■

Louise Fletcher, actrice et CODA

Consacrée grâce au rôle d'infirmière en chef dans le film *Vol au dessus d'un nid de coucou*, elle reçoit alors l'oscar de la meilleure actrice. Ses parents étant sourds, c'est sa tante qui lui apprend à parler. Très jeune, Louise Fletcher apprend la langue des signes pour pouvoir communiquer avec ses parents. ■



Lille, Carcassonne, Limoges, Montpellier... treize villes ont mis en place un dispositif technique afin de communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes.

C'est plus précisément dans le service des caisses d'allocations familiales (CAF) que des aménagements ont été organisés. Que ce soit une webcam, une boucle magnétique, un accueil en langue des signes directement, une série de démarches font leur apparition depuis quelques années. Objectif: «anticiper 2015» date à laquelle l'application de la loi Handicap sera obligatoire. Cette loi relative à l'égalité des chances et des droits, à la participation et à la citoyenneté des personnes handicapées impose, aux communes en particulier, de rendre accessibles les bâtiments et les espaces publics aux personnes handicapées et à mobilité réduite d'ici 2015.

La mise en place de ces différents services s'est réalisée principalement lors des travaux d'aménagements des CAFs. Certaines d'entre elles, déjà en 2007. Aujourd'hui, c'est la CAF de Lille qui s'est dotée d'une webcam et fournit une traduction en langue des signes : cela permet à la CAF d'accueillir comme il se doit les allocataires ayant une déficience auditive et ce, deux demi-journées par semaine. La société coopérative Websourd à Toulouse se charge de mettre un interprète au service de l'allocataire et du conseiller, situés eux à Lille. Et malgré le fait que cet accueil existe par endroits depuis deux ans, le public qui le fréquente est mince : une petite dizaine de personnes par

mois bénéficient de l'infrastructure. Dans la ville d'Albi, la CAF teste actuellement l'aménagement d'une boucle magnétique. Cette initiative est née suite aux nombreuses situations d'inconforts auditifs, des réverbérations essentiellement. Désormais, la personne sourde n'a plus qu'à se placer sur un tapis de sol, situé devant le guichet identifiable par le sigle de la boucle magnétique. Ensuite, ajustement de l'appareil auditif ou à l'aide d'un casque : la communication est facilitée entre le micro du conseiller et l'appareil auditif grâce au champ magnétique créé par l'amplificateur caché sous le tapis. ■

Europe : quatre parlementaires sourds élus

Les commentaires au sujet de ces résultats pour les élections européennes sont unanimes : c'est un moment historique pour la communauté sourde. Dénominateur commun à la plupart des élus : ils seront les premiers sourds à occuper un siège dans les différents Parlements.



Adam KÓSA siègera au Parlement européen. En Hongrie, son pays d'origine, il appartient au FIDESZ-Hungarian Civic Union, parti politique conservateur de centre droite.



Helga STEVENS reprend 1siège au parlement flamand avec les meilleurs résultats : son parti la N-VA est une alliance politique flamande de centre droit.



ARAPOGLU Dimitra prendra un siège au parlement grec. Son parti LA.O.S est une formation politique conservatrice populiste/nationaliste.



Helene JARMER entre au Parlement autrichien. Le parti auquel elle est attachée, est The Green Alternative, parti écologique principalement.

Agenda des associations affiliées

BRUXELLES

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF) Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles

Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

JUILLET 2009

- Mercredi 15 17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)
- Vendredi 17 18.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 20.00 Jeux dames
- Samedi 18 10.00 25e Anniversaire de Pétanque à WAVRE
- Vendredi 24 20.00 Banquet du 25ème anniversaire Pas de Portes ouvertes (Fermeture annuelle)
- Samedi 25 09.00 Balade annuelle : Foire de Libramont
- Vendredi 31 18.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 20.00 Jeux d'Echecs

AOÛT 2009

- Vendredi 7 18.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 19.00 Table d'Actualités 19.00 CA RLSB
- Mercredi 12 13.00 Océade (Rdv sur la place) 16.00 CA MDS

- Vendredi 14 18.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres "
- Samedi 15 14.00 Open Pétanque
- Mercredi 19 17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)
- Vendredi 21 10.00 Journée au Plopsa COO (Stavelot) 18.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 18.00 Club des Jeunes Sourds " Pétanque "
- Vendredi 28 18.00 Club des Jeunes Sourds " Pétanque "
- Samedi 29 10.00 25ème Challenge " Maison des Sourds "

SEPTEMBRE 2009

- Vendredi 4 19.00 Table d'Actualités 19.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 19.30 CA RLSB
- Samedi 5 14.00 Concours de Whist
- Vendredi 11 16.00 CA Maison des Sourds 19.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres "
- Samedi 12 13.00 Musée des Trams à Woluwe Saint-Pierre
- Dimanche 13 14.00 Loisirs & Culture pour tous
- Mercredi 16 17.00 Table de Conversation en Langue des Signes (UF3)
- Vendredi 18 19.00 Portes ouvertes " Café - Rencontres " 20.00 Conférence-débat : Histoire de la guerre mondiale vue par les Sourds
- Samedi 19 14.00 Open Pétanque
- Dimanche 20 11.00 Dimanche sans voiture : Ballade en Rollers
- Vendredi 24 18.00 Club des Jeunes Sourds
- Vendredi 25 10.00 Journée Mondiale des Sourds à Tournai

Venez visiter notre site internet : www.maisondessourds.be

Foyer des Sourds et des Malentendants Centre Socio Culturel et Social

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert

Tél. / fax : 02 762 03 50

E-Mail : cscs@skynet.be

JUILLET 2009

Lundi 20 14.00h 3x20

SEPTEMBRE 2009

Dimanche 6 15.00 Amis de Woluwe

Lundi 21 14.00 3x20

Charleroi

Association (Sportive) des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly

Tél./Fax : 071 35 02 54

Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

Agenda non reçu

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège

Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

Tous les 3es samedis du mois :

18h30 - Messe traduite en langue des signes à l'Eglise St Remacle

JUILLET 2009

- Dimanche 19 14.00 Jeux et souper par 50+
- Mardi 21 Fête Nationale Belge, SUR'Cité est fermé
- Mardi 28 20.00 Projection sur " L'histoire de la Coupe du Monde de Football " par SUR'Cité

Tous les mardis

- 18 à 24h - " SUR'Cité " est ouvert
- 18 à 22h - Le Centre Robert Dresse est ouvert (en dehors de ces heures prendre RDV)
- 14 à 18h - L'Ouvroir (l'aiguille silencieuse)

D'autres nouvelles sont régulièrement mis en ligne sur le site internet de la FFSB. Consultez-le sans modération !

www.ffsb.be

AOÛT 2009

- Mardi 4 20.00 Soirée " Jeux de société " par SUR'Cité
- Mardi 11 20.00 Caméra-Signes par SUR'Cité
- Mardi 18 20.00 Table de communication sur l'actualité par SUR'Cité
- Dimanche 23 14.00 Quizz sur " L'histoire des Sourds " par 50+
- Jeudi 27 14.00 Visite du Grand Curtius (date et heure à confirmer) par SUR'Cité

SEPTEMBRE 2009

Mardi 1 20.00 Quizz sur " L'école " par SUR'Cité

- Samedi 5 11.00 Retrouvailles- La Planète des Loisirs (Parc de la Boverie)
- Dimanche 6 11.00 Retrouvailles- La Planète des Loisirs
- Mardi 8 20.00 " Contes signés pour adultes " par Diane et Cindy
- Mardi 15 20.00 Caméra-Signes par SUR'Cité
- Dimanche 20 14.00 Coucours de Rami et souper spaguettis par 50+
- Mardi 22 20.00 Présentation du Service d'Interprétation des Sourds de Wallonie (à confirmer)
- Samedi 26 09.00 Journée Mondiale des Sourds à Tournai

MONS

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local: Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin

Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 11 juillet Réunion mensuelle, distribution des programmes pour le voyage annuel goûter : sandwich au fromage, jambon.

Samedi 08 août Voyage annuel en autocar, destination : Londres ou paradsio

Samedi 12 septembre Réunion mensuelle ordinaire, discours du Président et du Secrétaire, etc..., goûter: sandwich au fromage, américain

NAMUR

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Rue Baron Fallon 32B - 5000 Namur

Pour info: Tél./ Fax : 081 30 06 62

JUILLET 2009

Dimanche 26 14.00 Foyer - Réunion ordinaire Miches et tarte

AOUT 2009

Dimanche 23 12.00 Foyer - Apéritif/.Barbecue/Dessert

Jeu de loisirs

Samedi 29 11.00 7e tournoi amical de pétanque à Cercle Liège

SEPTEMBRE 2009

- Samedi 12 11.00 8e tournoi amical de Pétanque à Namur (Bomel)
- Dimanche 26 11.00 9e tournoi amical de Pétanque à Charleroi
- Dimanche 27 14.00 Réunion ordinaire, Hamburger

TOURNAI

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local: «Centre de Rencontre des Sourds», Rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.

Tél./Fax: 069 84 18 59

E-mail: info@sourds-tournai.be

JUILLET 2009

- Samedi 18 Pétanque (25 ans de RLS Bruxelles) à Wavre.
- Mercredi 22 Voyage d'une journée à Paris.
- Samedi 25 13.00 Pétanque au Centre de Rencontre des Sourds, rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai et petite restauration.

AOÛT 2009

- Samedi 1 Voyage organisé par la R.A.S.T. Pétanque amical organisé par L.D.S. Hasselt. Le Centre de Rencontre des Sourds sera fermé !!!
- Dimanche 2 Pétanque amical, organisé par K.D.S. Antwerpen.
- Samedi 8 13.00 Pétanque organisée par l'A.S.M.T. (rencontre des différentes sections) au Centre de Rencontre des Sourds.
- Samedi 23 19.00 Souper.

SEPTEMBRE 2009

Samedi 5 Pétanque (Coupe Francophone) organisée par la

- Dimanche 6 L.S.F.S. 11.30 Réunion mensuelle. 12.00 Plat du jour, loisirs de pétanque et jeux de cartes " Manille ".
- Mardi 8 19.00 Entraînements de Badminton (Salle Rive Droite, Quai des Vicinaux à 7500 Tournai).
- Samedi 12 Bowling (Championnat Francophone Individuel) à Liège.
- Mercredi 16 18.30 Soirée thématique au Centre de Rencontre des Sourds, rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai (sous réserve).
- Samedi 19 Pétanque (Championnat Francophone Doublettes) à Wavre.
- Mardi 22 19.00 Entraînement de Badminton (Salle Rive Droite, Quai des Vicinaux à 7500 Tournai).
- 18.30 Séance d'informations pour la Langue des Signes au Centre de Rencontre des Sourds, rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.
- Samedi 26 19.30 Idem Journée Mondiale des Sourds à l'Institut Don Bosco, Boulevard Léopold à 7500 Tournai.
- Mardi 29 18.30 Séance d'informations pour la Langue des Signes au Centre de Rencontre des Sourds, rue Blandinoise, n° 28 à 7500 Tournai.
- 19.30 Idem

VERVIERS

Amicale Silencieuse de Verviers

Local: Rue Fontaine-au-Biez - 4802 Heusy

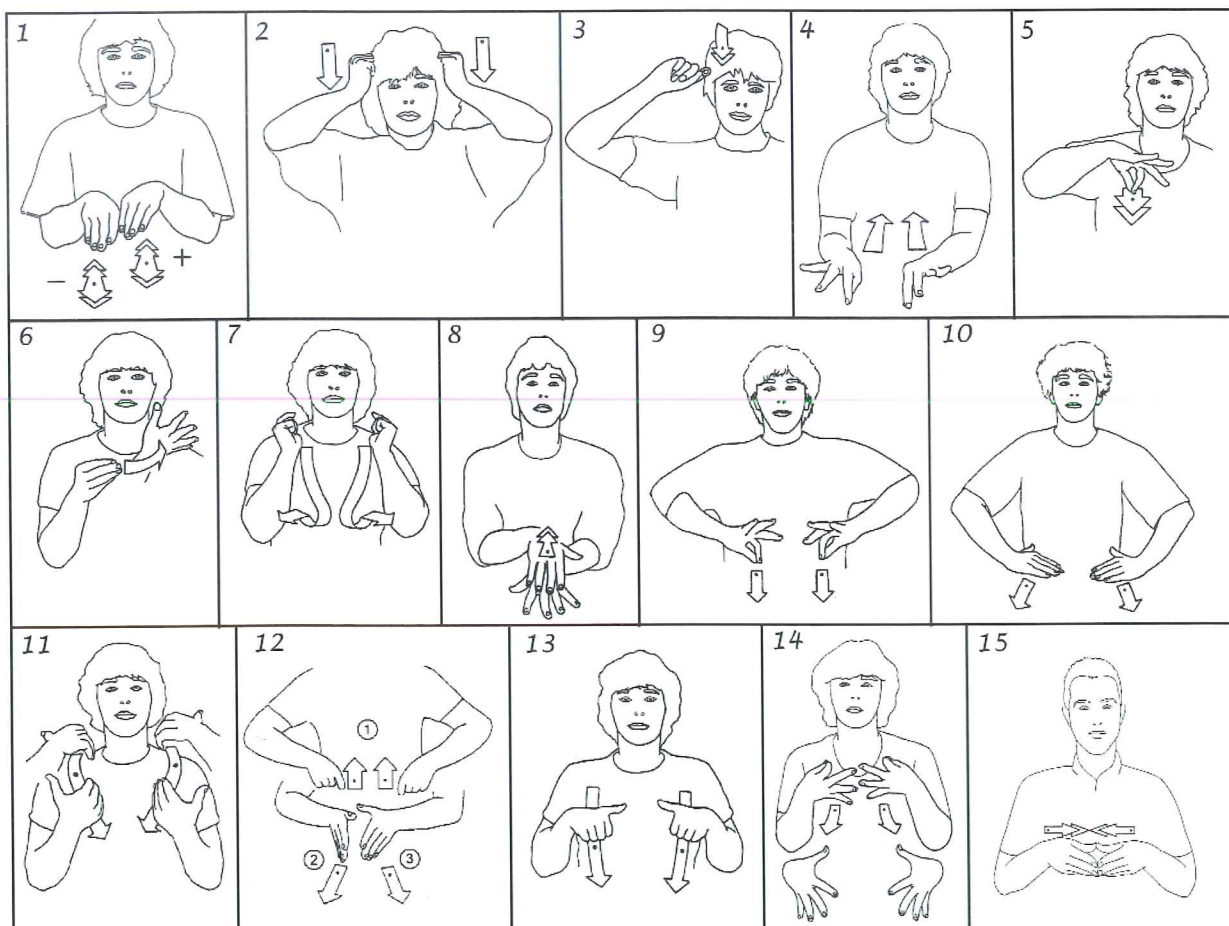
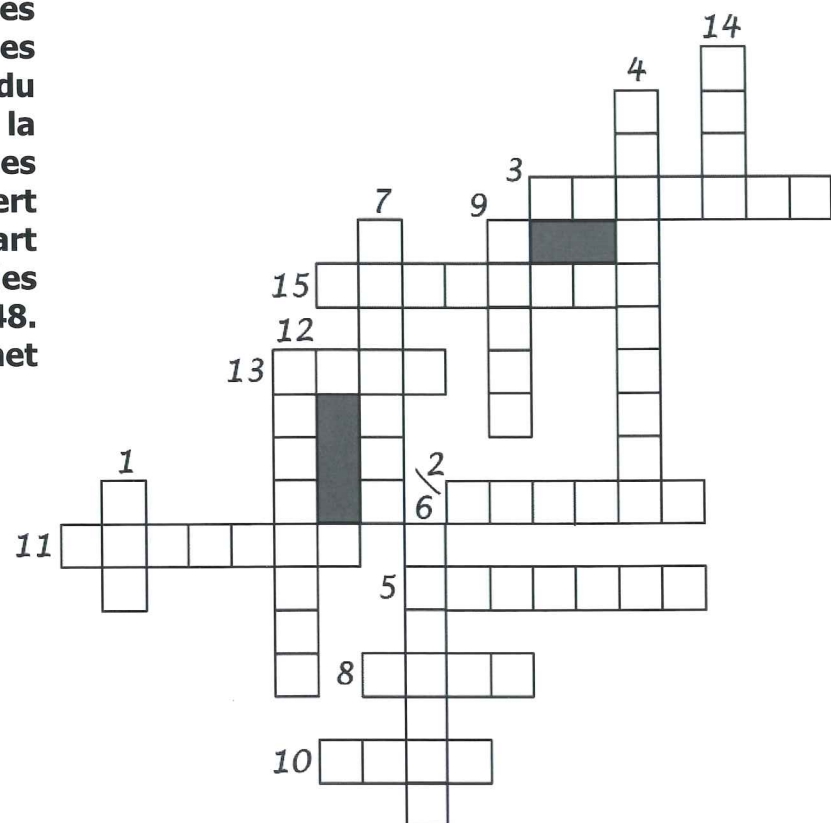
Tél. / Fax : 04 365 55 45

Porte ouverte le premier dimanche du mois à partir de 14.00

JUILLET ET AOUT : Fermé

- Dimanche 6 septembre 2009 Réunion Ordinaire
- Dimanche 4 octobre 2009 Mémorial L'abbé de l'épée
- Dimanche 8 novembre 2009 Réunion ordinaire
- Dimanche 6 décembre 2009 Fête de la Saint- Nicolas (goûter)

Vous pouvez vous procurer les lexiques de la Langue des Signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes 7, avenue Baron Albert d'Huart 1150 Bruxelles Tél/Fax: 02/478.14.48. E-mail: cfls@belgacom.net



Oreilles barrées dans les établissements publics

La préface et les premières pages de la 20ème édition du Petit Futé annoncent une nouveauté : ce guide des bonnes adresses à Bruxelles renseigne des lieux où existe un service destiné aux personnes sourdes et malentendantes.

La philosophie du Petit Futé est d'être davantage un guide d'accueil qu'un guide touristique classique : il était donc évident d'intégrer tout le monde.

Ce projet a été possible grâce à une collaboration entre l'AMT Concept (Accès et Mobilité pour Tous), le Tourisme Autrement asbl et Mme Huytebroeck Ministre bruxelloise du Tourisme et de l'Aide aux personnes handicapées. La signalétique concerne les personnes sourdes et malentendantes mais aussi les personnes en chaise roulante, les personnes aveugles et malvoyantes, ainsi que des personnes qui pour une durée déterminée éprouvent des difficultés à se déplacer, comme par exemple une femme enceinte.

Orange. Vert.

Le responsable d'AMT Concept, Miguel Gerez, a réalisé avec son équipe un réel travail sur le terrain: les adresses de restaurants, cafés, théâtres... qui déclaraient être accessibles ont été visitées. Et ainsi de se rendre compte jusqu'à quel point ces établissements pouvaient offrir un accueil de qualité. Par accessibilité, l'équipe de l'AMT cherchait à la fois le fait d'accéder, de circuler et d'utiliser (horizontalement et verticalement) toutes les infrastructures d'un bâtiment sans aucune dépendance (sans l'aide d'un tiers, ni direction). «L'accessibilité à un lieu n'est pas une fatalité» affirme M. Gerez mais il explique la nécessité de préciser la sig-

nalétique en se rendant dans les divers lieux. C'est pourquoi dans le Petit Futé 2009-2010, les signes sont soit en orange soit en vert : l'orange signifie

« L'accessibilité à un lieu n'est pas une fatalité... »
Miguel Gerez-AMT Concept

une accessibilité moyenne et le vert, une bonne accessibilité. En visitant le site internet -www.petitfute.be - , vous trouverez également plus de précisions: les différents services proposés aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont expliqués plus en détails.

Qu'on se le dise...

Pour quelques adresses, prenez quand même la précaution de vous renseigner par mails : ce nouveau projet d'accessibilité aux PMR du Petit Futé mérite votre bienveillance. Jérôme Dusquenne, responsable du service SCAT, s'est également rendu sur place. Sa visite dans un établissement HORECA des galeries de la Reine- le café du Vaudeville - s'est malheureusement soldée par une incompréhension : la personne en service n'était pas au courant de la signalétique renseignée dans le nouveau Petit Futé. La FFSB a signalé ce désagrément à l'équipe d'AMT Concept.



Et une rectification sur le site sera prise en charge.

Par contre au Théâtre National, Jérôme a bénéficié d'un accueil sympathique et attentif ainsi que d'un professionnalisme du personnel à propos des connaissances techniques.

Sur place, il a reçu plus de précisions sur les services destinés aux personnes sourdes et malentendantes.

Le théâtre dispose de trois salles dont deux sont équipées de boucles magnétiques : la grande et la petite. Donc, renseignez-vous à l'avance du lieu où sont joués les spectacles : le studio du Théâtre National n'est pas équipé! Il n'est pas utile de prévenir à l'avance de sa venue, il suffit de mettre son appareil sur la position «T».

Jérôme est cependant prévoyant et conseille de contacter le théâtre la veille car un problème technique peut arriver.

Voici un nouveau pas vers une intégration des personnes à mobilité réduite dans la capitale belge... Bruxelles qui a été longtemps inadaptée malgré son statut de multi-capitale et aussi de ville multi-culturelle ! Vous pouvez trouver d'autres «pas» de ce type en consultant le site internet de «Voir et dire» qui organise des circuits touristiques avec guide/interprète en langue des signes. AMT Concept a aussi mis en ligne le site www.bruxellespourtous.be, un guide touristique du voyageur à mobilité réduite. Bonnes activités! ■

La sécurité et la protection sur Internet

Internet est loin d'être sûr ! A l'heure actuelle, il existe des pièges faciles à éviter.

Voici quelques conseils utiles et plus ou moins faciles à mettre en place.

Protéger vos mots de passe

Votre code secret doit demeurer secret : ne l'écrivez nulle part et ne le communiquez à personne.

Choisissez un mot de passe compliqué. Par exemple, mélangez des lettres majuscules, des minuscules ainsi que des chiffres, choisissez-le assez long (plus de 8 caractères).

Si vous n'arrivez pas à créer un mot de passe compliqué par vous-même, cherchez un générateur de mot de passe aléatoire.

N'enregistrez jamais votre mot de passe lorsque vous n'êtes pas sur votre ordinateur. Faites donc attention aux ordinateurs publics (cybercafé).

Si vous doutez que votre mot de passe soit connu de quelqu'un d'autre, changez le au plus vite!

Conseil :

N'utilisez pas le même mot de passe partout, retenez 2-3 mots de passe différents ou alors changez-en au maximum tous les mois.

Protéger vos informations : Le moins est le plus !

Ne communiquez jamais des informations importantes tel que numéro de compte, de carte Visa ou de nom d'utilisateurs par MSN (ou tous autres types de Messagerie instantanée) par email ou par téléphone.

Lorsque vous vous inscrivez sur des sites, communiquez le moins d'informations possibles (tous les champs ne sont jamais obligatoires) quel est l'intérêt pour certains site de savoir votre adresse ou votre numéro de téléphone? Vérifiez l'utilisation de ces données.

Régulièrement, en fin de formulaire d'inscription, il y a une case cochée par défaut disant que vous abandonnez vos droits sur vos informations personnelles ou que celles-ci peuvent être utilisées et/ou revendues à des fins publicitaires.

Conseil :

Sachez que personne ne peut vous demander vos informations importantes. Si vous avez un doute quant à la provenance d'un mail ou d'un coup de téléphone, ne donnez aucunes informations importantes et dans tous les cas, vous pouvez toujours vérifier ces

«Votre code secret doit demeurer...secret! Ne l'écrivez nulle part et ne le dites à personne! N'utilisez pas le même mot de passe partout.»

demandes auprès des gestionnaires d'un site ou d'une institution par un autre moyen de communication.

Si ce n'est pas le cas, méfiance est maître mot!

Antivirus

Votre antivirus est votre meilleure protection pour vous ainsi que vos données:choisissez-le avec soin et mettez-le à jour régulièrement.

Vous en avez marre de payer pour votre antivirus, tournez-vous vers les logiciels gratuits qui proposent des services équivalents sans devoir déboursier un centime.

Conseil :

Faites attention au fait que la cohabitation avec plusieurs antivirus est fortement déconseillée et que ce n'est pas toujours

spécifié dans le manuel d'installation.

Dans la pratique, téléchargez votre nouvel antivirus, fermez toute connexion avec Internet, désinstallez vos anciens antivirus

Enfin, installez le nouveau: vous voilà protégé à nouveau!

Services bancaires par Internet

Les services bancaires par Internet sont toujours très sécurisés lorsqu'on les utilise correctement. Vérifiez ces quelques points: ils veillent sur votre sécurité.

Vérifiez toujours que l'adresse (url) sur laquelle vous vous trouvez est bien celle de votre banque.

Car certaines personnes tentent de vous hameçonner (phishing) dans le but de récupérer vos informations en vous amenant vers un site qui ressemble en tout point à votre site habituel.

Si l'url n'est pas correcte, fermez directement la connexion avec ce site.

Certains courriels peuvent aussi être présentés de manière à faire croire qu'ils proviennent de votre banque habituelle: ils demandent par exemple vos coordonnées personnelles.

Sachez toutefois qu'aucune banque ne vous demandera jamais de tels renseignements par courriel.

En cas de doute, il est préférable de prendre contact avec votre banquier.

Vérifiez avant de vous connecter à votre banque ou avant d'effectuer des paiements si l'url commence par « https »

et non « http » (le « s » signifie sécurisé!!!). Il est toujours accompagné d'un cadenas il faut parfois chercher avec insistance: d'un navigateur à l'autre, il n'est pas à la même place (pour exemple, dans Internet Exploreur, il est à coté de la barre d'adresse et dans FireFox, il est dans le bas de page).

Conseil :

Soyez toujours sur vos gardes si on vous demande de verser de l'argent dans le cadre d'un concours, etc. On peut ainsi vous annoncer que vous avez gagné un prix mais que vous devez d'abord verser une certaine somme pour couvrir les frais de dossier. Ou encore on vous invite à un achat pour augmenter vos chances de remporter un concours. Une fois que vous avez payé, vous n'entendrez plus jamais parler de cette personne ou organisation, et vous ne reverrez plus jamais votre argent non plus !■

LES DERNIERS CONSEILS

Utilisez toujours le bouton « Déconnexion » lorsque vous êtes connecté quelque part, c'est une manœuvre rapide qui permet de vous protéger. Soyez vigilant aux informations que vous introduisez sur Internet. Un bel exemple pour se faire voler son numéro de carte de Crédit.

Soyez prudent face aux courriels d'origine inconnue : n'ouvrez pas les pièces jointes et ne cliquez pas sur les liens Internet contenus dans ces messages, ils peuvent infecter votre PC en y introduisant des virus.

Vous voilà informé sur les risques, les petits trucs et les astuces pour mieux se protéger. Ce n'est qu'un aperçu, on peut toujours faire plus poussé mais sachez que vous devez rester maître de vos informations.

Un exemple de générateur de mot de passe :

<http://www.henriruch.ch/Utilitaires/generateurMP/generateurMP.asp> Avast édition familiale
(<http://www.avast.com/fre/download-avast-home.html>)
ou AVG Free (<http://free.avg.com/>)

Publicité

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75

4460 Grâce-Hollogne

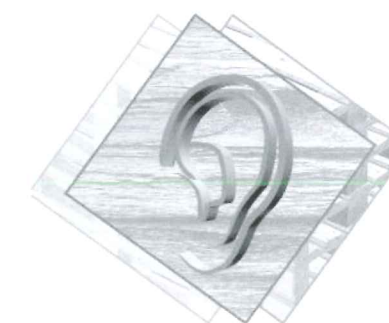
Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

GSM : 0478/23.48.18 (SMS uniquement)

E-mail : laure.fiasse@dumonceau.be

alain.klinkenberg@dumonceau.be



Réparation de palettes

Fabrication de châssis en bois

Fabrication de caisses et caissettes

Rabotage industriel

Petite menuiserie

Fabrication de pallox's

Mise en caisse

Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes – français

Vous êtes sourd(e) ? ... Nous vous proposons du travail

Une Fête pour les langues

Pour sa trentième édition, cet événement n'a pas pris une ride, que du contraire ! Les deux journées dédiées aux élèves du primaire et du secondaire n'ont pas désempli. Au total : 700 à 800 élèves le vendredi et plus ou moins 1000 le lundi.

La programmation offrait la découverte de 20 langues dont l'allemand, l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français, le japonais, le néerlandais, le tchèque et bien sûr la langue des signes ! Ces approches s'organisaient autour de plus de 30 ateliers. Autres activités : se rafraîchir au bar d'une boisson du commerce équitable ou profiter du soleil qui était de la partie.

Vendredi et lundi, des élèves venus des quatre coins du Royaume se sont bousculés pour voyager au gré des animations organisées par le Centre d'Animation en Langues dans les salles du Parlement fédéral et au Palais des Expositions. Deux journées où enfants et adolescents ont pu découvrir la diversité linguistique et culturelle qui fait bouillonner la Belgique.

Les exposants s'accordent à dire que les jeunes sont de plus en plus enthousiastes quand ils viennent à leur rencontre.

Au terme de la première journée, un record était battu : 60 nationalités s'étaient mélangées dans les couloirs du Parlement ou dans ses salles. Samedi, les familles sont venues en grand nombre, proche de 300. On pouvait les retrouver autant dans les différents ateliers qu'à profiter de l'animation musicale et du soleil radieux.

Pour la deuxième fois, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique a présenté sa Chuuut Family. L'animation pousse les participants à communiquer sans l'usage de la parole. Seuls l'écrit, le mime, le dessin et la langue des signes sont autorisés. Et à nouveau, ce fut un succès franc et massif ! Les enfants étaient heureux de pouvoir s'exprimer avec leur corps. Les parents, malgré une légère timidité au début

se sont pris assez vite au jeu. A la fin de la journée, un très large public fut enthousiasmé par l'animation de sensibilisation au monde sourd et à la langue des signes. Les animateurs ont croulé sous les témoignages positifs et les participants ont écrit leur témoignage sur un papier en forme de main... sorte de livre d'or. ■



Extraits des "mains d'or"

"Chouette idée cette chuuut family!"

"Je me suis beaucoup amusée, quelle belle langue!"

"Merci pour cette expérience!"

"J'ai envie d'apprendre la langue des signes, merci!"

"Génial ... émouvant! "

Rendez-vous sur www.ffsb.be un site bilingue français-langue des signes

NEW

www.ffsb.be

Un parcours singulier sur la voie de l'expression

Ayant toujours vécu avec des entendants, jamais personne n'a fait allusion à l'existence de la langue des signes. Cela explique pourquoi je parlais peu, même si des mots étaient erronés !

Quand j'étais petite, pour corriger cette lacune mes parents m'ont inscrite aux cours de logopédie sur le conseil de mon instituteur de première primaire. Lorsque je le regardais, je lisais sur les lèvres sinon c'était le mystère: j'avais soit zéro soit dix pour le même exercice.

Ensuite, ce fut le tour de la diction et la déclamation à tenter de rectifier les fautes de prononciation. Pour comprendre, il me fallait faire répéter ou écrire le mot incompris. J'avais toujours utilisé la lecture labiale et l'esprit de déduction, d'observation pour intégrer un monde composé uniquement de personnes entendants. J'étais en effet la seule de la famille à avoir un problème auditif. J'ai été scolarisée avec des entendants jusqu'à mes 15 ans. Puis, je me suis retrouvée à l'IPES de Ghlin où à ma plus grande surprise, j'ai intégré une classe avec des aveugles!...J'ai donc appris le braille pour communiquer avec eux. Aujourd'hui d'ailleurs, je suis encore copiste en Braille sur demande ! Pendant cette période, à midi et dans le car qui me prenait et me ramenait à la maison, ma curiosité fut éveillée lorsque j'ai vu pour la première fois de ma vie ces mains qui parlaient dans tous les sens. Et signaient. Et racontaient une histoire

que je ne pouvais pas comprendre. Cela m'a intriguée et dès lors j'ai voulu l'apprendre pour pouvoir moi aussi communiquer avec les sourds et malentendants d'une autre manière

que la parole. Depuis, mon amour pour cette langue est à un point tel qu'elle fait désormais partie de ma vie. Je ne sais plus vivre sans elle!

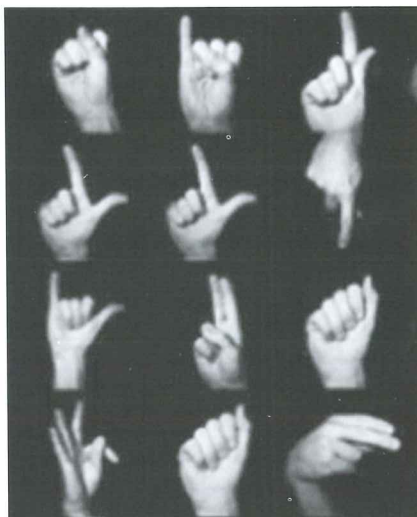
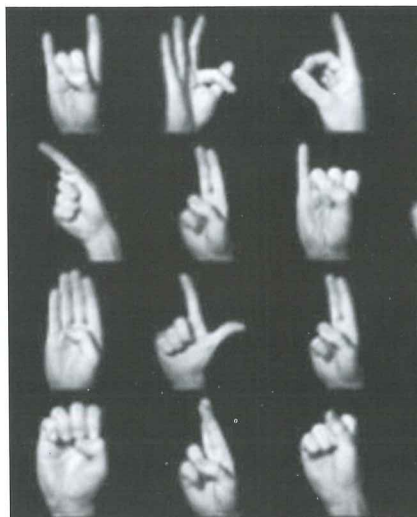
« Mon amour pour la langue des signes est à un point tel qu'elle fait désormais partie de ma vie... »

On s'enrichit humainement.

Pourquoi apprendre la langue des signes ?

Par curiosité. Lorsqu'on ne la connaît pas, cette langue paraît étrange mais lorsqu'on la pratique, on se rend compte que c'est une langue bien vivante. Et on comprend mieux les problèmes rencontrés par les sourds et leur entourage.

Parce que quelqu'un qu'on connaît est sourd. Parce qu'on travaille avec des personnes sourdes et malentendantes (logopèdes, éducateurs, professeur, collègue de travail, etc...) ou tout simplement par amour de cette langue pour simplement s'intégrer dans le monde des sourds et malentendants. Je suis fière d'être malentendante et de pouvoir m'intégrer dans les deux mondes car, pour moi, la seule différence est la manière de s'exprimer! ■



Belgian Deaf Sport Committee présente les Deaflympics à Tapei (Taiwan)

Deaflympics étaient d'abord appelés "Jeux Internationaux Silencieux": le terme *olympique* était alors interdit. Ces jeux ont été créés en 1924 par deux sourds: Eugène Rubens-Alcais, français et Antoine Dresse, belge et grand-père de Bernard le Maire. Ils étaient respectivement président et secrétaire. Cette année-là, les jeux se sont tenus à Paris.

Nous y sommes presque... Puisque ces 21^{ème} Jeux Mondiaux prendront part dès ce 1^{er} septembre jusqu'au 15 septembre 2009. La Cérémonie d'ouverture est fixée au 5 septembre. Soit 15 jours intenses où vous pourrez suivre toute l'actualité en "direct" sur le site officiel des Jeux à savoir : www.2009deaflympics.org.

La composition de délégation belge est fixée de manière définitive comme suit :

- Natation : Koen Adriaenssens (K.S.V.S. Gent - Stabroek) + entraîneur : Léo Van Hooydonck ;
- Bowling : Paul Simons (K.S.K.D. Brugge - Ekeren) + T.D. : Claude Doublet ;
- Tennis de table : Matthieu Loicq (S.C.S. Tournaisis - Herseaux), Frédéric Grégoire (R.L.S. Bruxelles - Sambreville) et Kurt Van Dam (R.L.S. Bruxelles Zaventem) + entraîneur : Hans Vangrunderbeek ;
- Beach-volley : Kristof. De Weerd et Danny. De Weerd (K.D.S. Turnhout - Heist-op-den-Berg) + entraîneur : Martin Van der Sichel ;
Chef de mission : Paul. De Weerd ;
Physiothérapeute sportif : Veerle Wyckaert.

Peu avant l'ouverture, un Congrès se tiendra du 3 au 4 septembre où la délégation belge sera représentée par Paul De Weerd et Jan Van Den Braembussche.

Les Jeux sont également devenus accessibles à toute personne sourde ou malentendante détentrice d'un diplôme officiel d'arbitre.

Deux candidats en la personne de Jan Van Den Braembussche (volley-ball) et Rudy Geudens (football) ont été retenus et feront office d'arbitre lors des compétitions durant les Deaflympics.

Départ 1er groupe : 29.08 à 09:05 - retour 16.09 à 09:20 (Brussels Airport)

Départ 2^{ème} groupe (tennis de table) : 30.08 à 09 :05 - retour 15.09 à 13:00 (Brussels Airport)

Nous leur souhaitons un vif succès dans leur participation avec en prime quelques médailles en poche ainsi que des places top 8 à leur retour.

Une conférence de Presse se tiendra le mardi 18 août à 18h00 au siège du C.O.I.B., avenue de Bouchout 9 - 1020 Bruxelles à laquelle vous êtes cordialement invités. ■



21st Summer
Deaflympics
Taipei 2009



Vous trouverez plus d'informations sur
www.deaflympics.com
www.ciss.org

Signe positif de dialogue

La Dernière Heure, Yves Boucau,
25/03/2009

TOURNAI. À quelques semaines des élections, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) lance un appel aux politiciens afin que les personnes souffrant de cet handicap puissent bénéficier des mêmes informations et droits de tout un chacun. Dans son manifeste intitulé «Rien pour nous, sans nous.» elle met en avant dix revendications légitimes. Celle du droit de jouir de l'égalité d'informations pour voter. Et participer aux campagnes électorales en fait partie ! Il faut savoir que, depuis 2003, la langue des signes est reconnue comme langue officielle en Belgique. Les citoyens sourds et malentendants ont donc le droit d'être informés correctement, notamment au cours des meetings via un interprète en langue des signes, voire par d'autres techniques de sous-titrage ou autre support visuel. D'autres revendications en matière d'égalité d'accès à l'emploi, d'accès aux soins et remboursements figurent aussi sur la liste. Cette fédération regroupe 27 associations dans la Communauté française, dont celle du Tournais. La cellule de la cité des Cinq Clochers est très performante. Parmi ses activités, dont le détail est visible sur son site internet, figure un cours de langue des signes accessible à des débutants. À raison d'une heure trente de cours par semaine, vous avez l'occasion de développer la maîtrise de ces gestes bien utiles pour ouvrir le dialogue. ■

En savoir plus

Ass. des sourds et malentendants du Tournais.

Renseignements et contacts :

www.tournai-sourds.be. www.ffsb.be.
Tél. : 069/84.18.59.
Email : info@tournai-sourds.be

La RTBF aidera les malentendants à suivre la campagne électorale

BELGA, le 21/04/2009

Mme Laanan a encore indiqué que le réseau hertzien de La Trois, en construction actuellement, couvre aujourd'hui 80% de la population francophone. Les prochains investissements, «en fonction des dispositions budgétaires et du planning», se feront sur les zones d'Ath-Enghien, Nivelles, Mons-Borinage, Verviers et le Grand Charleroi. A la suite d'une résolution votée par le parlement de la Communauté, la RTBF a mis en place un groupe interne chargé d'étudier la faisabilité, tenant compte de l'utilisation future d'outils numériques, d'une généralisation du sous-titrage des interventions en néerlandais et en allemand des personnes interrogées dans les émissions d'information de la télévision (projet «Numprod»). La RTBF dispose en permanence de journalistes susceptibles de traduire de l'anglais et du néerlandais vers le français mais il apparaît qu'elle ne peut garantir une présence permanente de journalistes ou traducteurs maîtrisant suffisamment le couple allemand/français, a constaté le groupe. Si le sous-titrage des sujets en anglais et en néerlandais tournés et montés durant la journée est possible, il est par contre impossible de garantir un sous-titrage des sujets montée en fin de journée et en direct, a encore indiqué la ministre. ■

Assemblée de la Fédération Suisse des Sourds diffusée mondialement

Le 16 mai dernier en Suisse mais aussi partout dans le monde, tout un chacun a pu assister à l'Assemblée des Délégués 2009 de la SGB-FSS.

L'événement a l'habitude d'un dispositif technique composé d'un grand écran pour la projection des interprètes en LS. De casques audio pour les traductions simultanées orales. Cet équipement a été soutenu, pour l'occasion de l'Assemblée, d'un dispositif supplémentaire : le déroulement était diffusé en direct par internet grâce à la collaboration de Focus 5-TV. Encore une première: cette fois dans l'Histoire de la FGB-FSS.

Nombreux sujets ont été abordés et admis. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la publication suisse romande «Fais-moi signe», disponible au CIDS de la FFSB.

Toutefois notons que la Fédération Suisse des Sourds compte à présent 55 membres collectifs ; son siège déménage de Lausanne à Zürich et que le comité de direction compte des membres représentants la Suisse romande, alémanique et italienne. ■

Raconte-moi en signant

Le petit chaperon rouge, Boucle d'or, Le chat botté et bien d'autres contes berceront bientôt les enfants sourds et malentendants

Ces contes offrant une palette d'émotions dès notre petite enfance se devaient d'être plus amplement partagés. C'est, entre autres, pour cet aspect de développement affectif du projet que le jury a décerné le 5^{ème} Prix Clinique de Belœil au Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS).

Dans sa forme actuelle, «Raconte-moi en signant» comporte quatre dvds, reprenant chacun, trois contes signés.

Grâce au Prix Clinique de Belœil, chaque conte sera élaboré de façon interactive : les éléments de décors et les costumes chercheront à susciter l'intérêt des plus petits, à les plonger dans un monde imaginaire.

Au final, un livre reprenant les textes des contes et leurs illustrations accompagnera chaque dvd. Le développement de la communication entre les enfants et les adultes, qu'ils soient leurs parents ou leurs enseignants, est un autre motif

Deux contes des «Promenades contées, Promenades signées» ont été projetés. Malgré l'écran séparant les conteurs du public, nous avons été facilement et joyeusement happés par le propos des contes et par la chorégraphie des signes.

Ces promenades font partie d'un programme destiné au public sourd et malentendant des Musées royaux des Beaux-Arts.

L'avenir du Prix Clinique de Belœil.

Les projets candidats au Prix Clinique de Belœil 2009 étaient tous quatre passionnants d'après les membres du jury. Mais le constat face à cette faible participation les a questionnés : en effet, en 2008, les projets déposés s'élevaient au nombre de dix. Certaines associations proposaient un projet plus restreint : par «restreint», il faut comprendre le fait que par exemple, le projet ne faisait pas participer un intervenant universitaire. Sans doutes, ces associations ne se sentaient plus

concernées par le Prix Clinique de Belœil. Les trois gestionnaires du Prix (APEDAF, CREE et FFSB) ont dès lors décidé que la somme s'élevant jusqu'à présent à 25 000euros sera fractionnée et divers prix seront attribués à partir de 2010. Aussi, en fin de cérémonie, une intervention dans le public a soulevé d'autres questions. Peut-être d'autres modifications seront amenées aux procédures



Pierre Leleux, Jean-Marie Paillet, Caroline Ahn, René Cerise, Léon Pirlet, Anne-Charlotte Prévot, Josette Rasquinet, Martine Fraiture

du choix du jury. Ce dernier félicite également ce projet pour la qualité du choix des contes et leur mise en scène. Aussi pour sa mise en avant de la langue des signes et le grand investissement du CFLS concernant le financement propre. «Ce prix rend aussi hommage à l'immense travail du CFLS dans le passé et celui qui se réalisera à l'avenir» ajoute Jean Marie Paillet, directeur du CREE.

Travail réalisé.

La cérémonie de remise du Prix Clinique de Belœil qui se tenait à l'Abbaye de Forest a voulu aussi illustrer concrètement le travail du lauréat 2008: Educateam et le service éducatif des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

d'inscription... Cette intervention concernait la forme du dossier : certaines personnes utilisent davantage la langue des signes ou n'ont tout simplement pas accès à l'expression écrite. Quels changements pourront amener les organisateurs pour évincer cette forme d'exclusion ? La présence d'interprètes et les moyens financiers s'y attachant revenaient à nouveau à l'ordre du jour. De nouvelles mesures sont à attendre pour que le Prix Clinique de Belœil continue à poursuivre son principal objectif : promouvoir et soutenir toute action et tout projet visant à faciliter l'accès aux jeunes sourds et malentendants à la Culture, l'Éducation et l'Enseignement. ■

Donnez-nous les moyens de le faire !

Mémorandum du Service d'Interprétation des Sourds de Bruxelles en vue des Élections de juin 2009

Tout le monde n'est pas égal face à la communication et à l'information. Ce fossé doit être comblé sous peine d'isolement, voire d'exclusion sociale. L'interprétation en langue des signes ou via d'autres aides de communication est une solution aux problèmes de communication et d'information.

Le Service d'Interprétation des Sourds de Bruxelles (SISB)

Le S.I.S.B. est subsidié, depuis sa fondation, par la Commission Communautaire Française de la région de Bruxelles-Capitale. Il est agréé pour une durée de 5 ans renouvelable, par le biais du décret de la Commission communautaire française du 4 mars 1999.

Les bénéficiaires du S.I.S.B.

Tout personne sourde, malentendante, entendante ou morale ayant besoin des services d'interprètes en langue des signes ou de translittérateurs, défini par l'arrêté du S.I.S.B. comme « des interprètes pour toute autre aide à la communication » peut faire appel à ce service.

De manière générale, il y a 40.000 personnes sourdes et malentendantes pour la Belgique francophone, soit 10.000 pour la Région bruxelloise francophone.

L'arrêté 2007/1129 du Collège de la Commission Communautaire française octroie aux personnes sourdes 30 heures gratuites d'interprétation en langue des signes ou d'autres aides à la communication par an. Ces prestations sont ensuite payées aux interprètes/translittérateurs.

Les personnes nécessitant plus d'heures ont la possibilité de demander un complément de 15 heures de prestation par an.

Les demandeurs moraux rétribuent les prestations de l'interprète en langue des signes/translittérateur sur base d'une facture émise par ce dernier.

Quelques chiffres

En 2008, sur 1629 demandes, 32 % ont été annulées pour diverses raisons. Plus de la moitié de ces prestations ont été annulées faute d'interprète disponible.

Le service travaille actuellement avec une seule interprète salariée (poste ACS TP) et 5 interprètes en langue des signes/translittérateurs indépendants complémentaires qui répondent par la positive de manière assez régulière.

Ces interprètes/translittérateurs travaillent souvent en marge d'un emploi salarié faute de conditions de travail décentes. Ils sont dès lors peu disponibles.

REVENDEICATIONS

Révision du décret du 4 mars 1999 et de ses arrêtés d'application, plus précisément les arrêtés A et C, de manière à pouvoir proposer des services de qualité et mener au mieux les missions du SISB grâce à un renfort de moyens, financiers et humains:

Au bénéfice des personnes sourdes et malentendante

*POUR la recherche des besoins en matière de communication pour veiller à la formation professionnalisante (reconnue et donnant droits aux divers avantages) des interprètes en langue des signes et des translittérateurs, en Belgique ou à l'étranger, notamment en ayant recours à un organe extérieur, tel que la Plateforme Christian François

*POUR engager des interprètes et des translittérateurs salariés.

*POUR développer le SISB par l'utilisation de nouvelles technologies (vidéophonie, etc.)

*POUR la mise en place d'un pôle d'accueil sourds dans les hôpitaux, de postes financés par les ministères (tels que la Justice), de permanences dans les communes, les commissariats de police,...

Au bénéfice des interprètes/translittérateurs

*POUR une meilleure rétribution des prestations

*POUR un remboursement plus juste de leurs frais de déplacement

*POUR la reconnaissance des statuts et la valorisation des métiers

Au bénéfice du service

*POUR favoriser la transversalité et les collaborations avec les services des autres régions

*POUR le développement de l'ASBL Info-Sourds de Bruxelles dont relève le SISB (plus de locaux, de promotion, de sensibilisation, etc.)

*POUR renforcer le personnel administratif du SISB

Annonces sociales

Les allocations familiales majorées pour enfants avec un handicap

Changements depuis le 1^{er} mai 2009

Un nouvel arrêté est entré en vigueur le 1^{er} mai dernier. Il concerne TOUS les enfants. Jusqu'à présent, seuls les enfants nés après le 1^{er} janvier 1993 bénéficiaient de la nouvelle échelle d'évaluation mis en place en 2003. Cette échelle mesure le montant des allocations sur la base de trois piliers :

- 1) l'incapacité physique ou mentale
- 2) l'activité et la participation de l'enfant
- 3) les conséquences pour l'entourage familial

Pour les enfants handicapés nés avant le 1^{er} janvier 1993, seul le premier pilier était pris en compte pour le calcul des allocations, avec un montant maximum de 439.70 euros pour les handicaps les plus lourds.

Au 1^{er} mai, tous les enfants handicapés bénéficient désormais du nouveau système. Cette modification concerne

environ 3 900 jeunes. Le montant maximum est également revu à la hausse: il peut aller jusqu'à 487.60 euros pour les handicaps les plus lourds. Les enfants handicapés de travailleurs indépendants sont aussi concernés par ce nouveau système. ■

Plus d'informations à propos de cet arrêté sur les sites suivants:

- l'office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés <http://www.rkw.be/Fr/Handicaped/who0.php>
- l'institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants http://www.rsvz.be/fr/tools/glossary/handicaped_child.htm
- le portail de la sécurité sociale https://www.socialsecurity.be/CMS/fr/citizen/displayThem a/private_life/PRITH_8/PRITH_8_3/P.xml

Kids-ID: la multi-carte d'identité

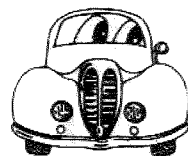


Kids-ID est une pièce réservée aux enfants de moins de douze ans. Elle remplace la carte blanche dont les enfants ont besoin lorsqu'ils se rendent à l'étranger. Elle est valable pour les voyages en Europe et dans certains pays européens. Cependant la Kids-ID est bien plus qu'une pièce d'identité. Grâce à la puce et au code PIN, les enfants peuvent chatter sur internet en toute sécurité. De plus, la carte peut également faire office de carte de bibliothèque, d'abonnement à la piscine ou de carte de membre d'un club de sport. Et surtout comme carte d'inscription dans une école. Comme la Kids-ID dérive de l'eID (pour les plus de 12 ans), il s'agit en outre d'un excellent vecteur d'apprentis-

sage pour optimiser et maximiser les possibilités dérivées de l'utilisation de l'eID. La carte offre en outre une protection supplémentaire aux enfants en cas d'urgence : un numéro de téléphone unique permettant de joindre l'un des proches de l'enfant. Les parents peuvent communiquer une liste de maximum de sept numéros de téléphone, classés par ordre d'importance. Ces numéros peuvent être contactés via ce numéro unique sur la carte. ■

Téléchargez la brochure Kids-ID: http://www.belgium.be/fr/binaries/FED14870-KidsIDFolderFR-HR_tcm146-60588.pdf

Cours théoriques préparatoires à l'examen du permis de conduire



VOIR et CONDUIRE s'associe au **CREE** dans l'organisation de séances de formation préparatoires à l'examen théorique du permis de conduire, réservées aux candidats sourds et malentendants. Les cours théoriques de conduite pour les personnes sourdes dispensés par Voir et Conduire et le CREE ont pour objectif de préparer le candidat à l'examen théorique.

Dates et heures :

La prochaine session de cours théoriques aura lieu de samedis 3,10,17,24,31 octobre 2009
9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Lieu

Les cours théoriques se donnent dans les locaux du CREE asbl située au 214-216 de l'Avenue du Prince Héritier à 1200 Bruxelles

Professeur :

Bruno Sonnemans (sourd)

Prix : 100 € pour les 5 séances, soit 30 heures de cours donnés par des professeurs dans un langage signé et adapté aux Sourds ainsi que le livre, les documents de travail et l'organisation et accompagnement à l'examen (interprétation)

Conditions:

Obligation de participer aux 5 samedis de cours

Intervention de l'AWIPH dans les frais pour les personnes habitant la région wallonne

Renseignements et inscriptions:

CREE

Tél: 02/ 762 57 30

Fax: 02/ 762 47 30

E-mail: contact@creeasbl.be

!! Le nombre de participants aux cours est limité !!

Langue des Signes stage pour enfants de 8 à 12 ans

Passe Muraille organise un stage d'initiation à la langue des signes du 10 au 14 août.

Tu as envie de découvrir le monde des sourds ?

Tu veux savoir comment s'exprimer quand on n'utilise pas la parole ?

Comment comprendre une information quand on n'entend pas ?

Tu aimerais apprendre à utiliser l'expression du corps et du visage pour communiquer ?...

Alors, n'hésite pas, inscris-toi! Ce stage est pour toi !

Au programme :

- Le mime, l'expression du corps et du visage,
- Qu'est-ce que le quotidien d'un enfant sourd?
- Le silence, c'est quoi ?
- Jeux de groupe
- Petites mises en scène théâtrale
- Apprentissage de l'alphabet en langue des signes...

Infos pratiques :

Nombre : 20 enfants maximum

Formation donnée par 2 animateurs sourds et une animatrice entendante.

Enfants de 8 à 12 ans (entendant, sourd ou malentendant)

Lieu : asbl Passe Muraille

29 rue du Marché à 7012 Mons (Jemappes)

Chaque enfant recevra en fin de stage un livret de vocabulaire et un souvenir des différents jeux qu'ils auront pratiqués.

Renseignements. Asbl Passe Muraille

29 rue du Marché

7012 Mons (Jemappes)

Tél. 065/77 03 70 - Fax. 065/77 03 73

passe-muraille@passe-muraille.be

www.passe-muraille.be

Le **CEFORSO** (Centre de Formation pour Sourds) a repris les cours à partir du 12 septembre 2007. Ceux qui le désirent peuvent s'inscrire par fax, email, ou téléphone:

SURCITE: 2, rue Waleffe 4020 Liège-Belgique

Tél: 04/341.39.96. Fax:

04/344.10.06.Sms:0496/24.05.34.

Site:www.surcite.eu Courriel: surcite@gmail.com

Association affilié à la FFSB. Avec la collaboration de la Province-Service Culture, le soutien de la Région Wallonne, de la Communauté Française et du Fonds Social Européen.

HORAIRES DES COURS:

- Langue des Signes:** 1^{er} niveau le mardi de 18h30 à 20h30
- 2^{ème} niveau le jeudi de 18h30 à 20h30

- Alphabétisation(fr):** 1^{er} niveau le mercredi de 13h à 14h30
- 2^{ème} niveau le mercredi de 14h30 à 16h

- Lecture Labiale:** 1^{er} niveau le mercredi de 15h à 17h
- 2^{ème} niveau le mercredi de 13h à 15h

- Informatique:** Tous niveaux le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Journées du patrimoine en signes

les 19 et 20 septembre

Arts et Culture organise une nouvelle fois des visites guidées pour personnes sourdes et malentendants, dans le cadre des journées du patrimoine.

Cette année trois lieux seront mis en valeur.

La Maison des Quarkers

Bel exemple du style *cottage*, cette maison occupe un angle du square Ambiorix. Des visites guidées en Langue des Signes auront lieu le samedi

19 septembre

à 10h30 et 15h30.

Maison des Quarkers

square Ambiorix,50.

Métro lignes 1-5, arrêt Maelbeek.

Bus 59, arrêt Livingstone; 60-63-64,

arrêt Ambiorix.

Le Théâtre Royal du Parc

Bâtisse de style classique français d'après les plans de l'architecte Montoyer qui participa aussi à la construction du palais de Laeken.

La salle de spectacle dans les tons rouge et or, a reçu une décoration de style Louis XVI. Visites guidées en Langue des Signes le dimanche 20 septembre à 10h30 et 15h30.

Théâtre Royal du Parc

rue de la Loi, 3.

Métro lignes 1-5, arrêt Parc/Arts-Loi,

2-6 (Arts-Loi).

Trams 92-93, arrêt Parc.

Bus 29-63-65-66, arrêt Parc.

Le Conseil d'Etat

L'ordonnance de cette façade évoque d'emblée la Renaissance italienne et en particulier le Palais Farnèse à Rome dû à Michel-Ange et Antonio de Sangallo.

Visites guidées en Langue des Signes les samedis et dimanches à 13h30.

Conseil d'Etat rue des Sciences 33-35

Attention: accès uniquement par visites guidées (groupes de 20 personnes).

Métro, lignes 1-5, arrêt Maelbeek/Arts-

Loi, 2-6, arrêt Arts-Loi.

Pour plus de renseignements sur ces lieux, consultez le site de l'association

Arts et Culture: www.artema.be

Agenda des activités du club des jeunes sourds, FFSB-Jeunes



- Vendredi 17 juillet (provisoire):CJSMT-Activité du club
- Samedi 12 juillet:Escargotsourds-Fête des 3 ans
- Vendredi 18 septembre:CJSMT- Activité du club
- Samedi 3 octobre:CJSMT- Soirée Halloween
- Samedi 17 octobre:CJSW- Soirée "Filles en garçons & Garçons en filles"
- Samedi 31 octobre:Escargotsourds- Soirée Halloween
- Samedi 15 et dimanche 16 novembre:Toré Lidje- Fête des 100ans du Foyer
- Vendredi 20 novembre:CJSMT- Activité du club

Plus d'infos: ffsbjeunes@gmail.com - <http://ffsbjeunes.blogspot.com>

Carte de membre de la FFSB



2005

Malentendant ou Sourd



Nom : ADNET

Prénom : Thierry

N° FXXXXX

Formulaire d'inscription auprès de M. Thierry Adnet: Fax: 02/644.68.44-
Email: animateur@ffsb.be
Site: www.ffsb.be/carte_membre.htm

Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

Avec la Carte de Membre, vous soutenez la défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en langue des signes, de nouveaux moyens de communication...).

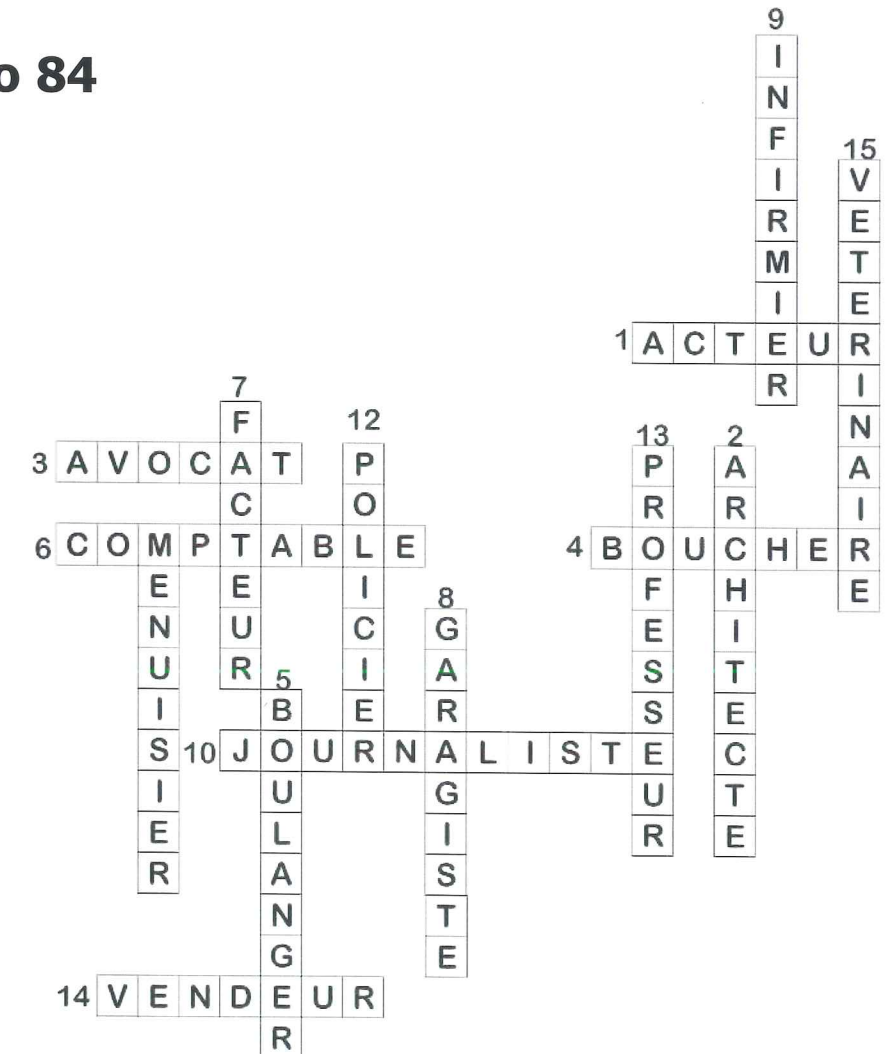
Cette carte donne droit à:

- la location gratuite de livres, vidéos, DVDs...au CIDS
- l'accès aux Chantiers/échanges de sensorial Handicap coopération réservés aux jeunes.

Mots croisés numéro 84

Les professions

Solutions



INFO-SOURDS

Deménagement ??

Bruxelles Wallonie ou Flandre

4. Si vous déménagez!

Flandre www.cabvlaanderen.be

Wallonie www.sisw.be

Changer l'adresse

2. **EXPLIQUER**

3. **EXPLIQUER**

5. **Changer l'adresse**

6. **Adresses**

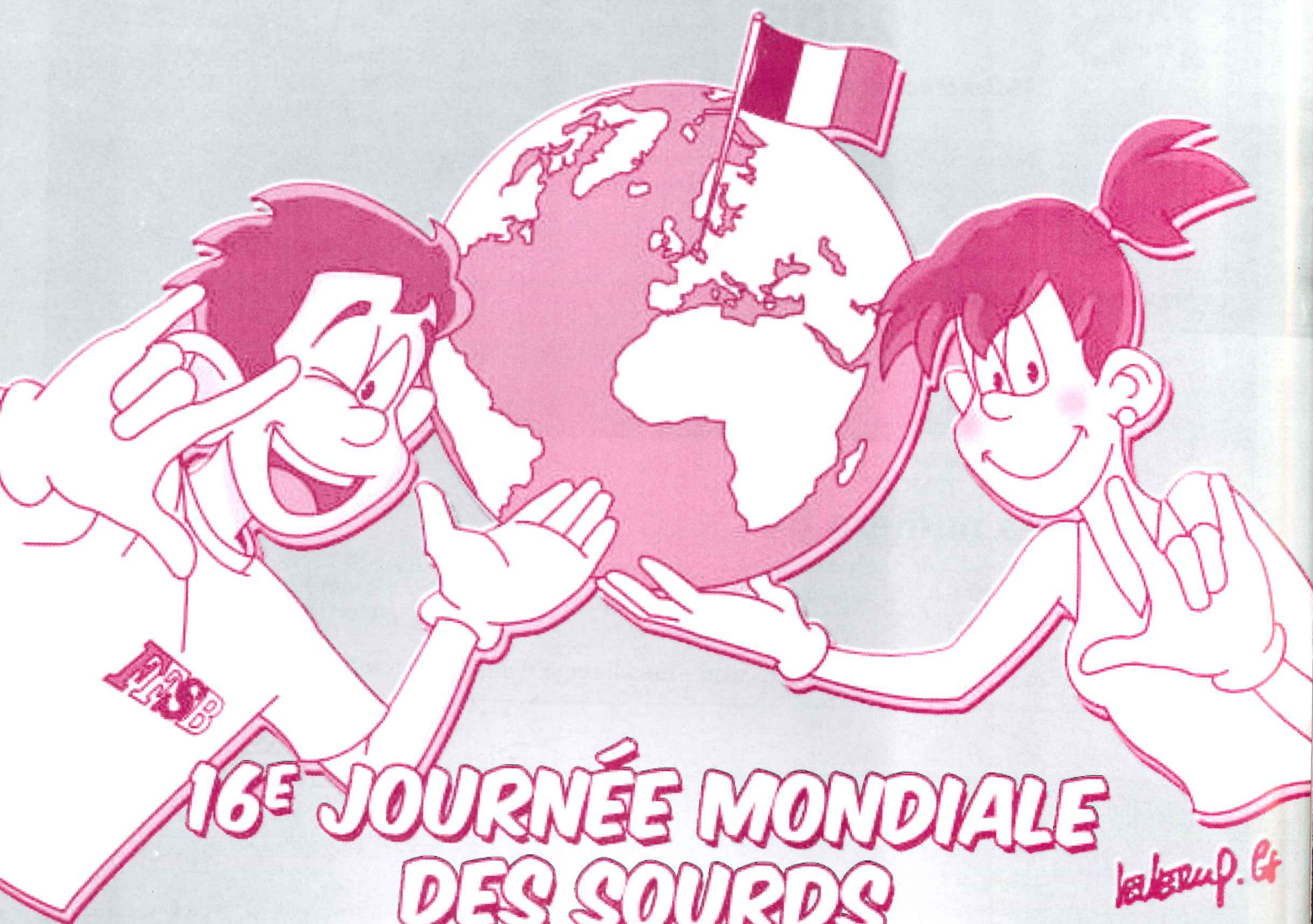
INFO-SOURDS
Rue Van Eyck 11A/4
1050 Bruxelles

COCOF
Rue des Palais 42
1030 Bruxelles

FFSB

FEDERATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE
ASBL

JOURNÉE
MONDIALE DES
SOURDS



16^E JOURNÉE MONDIALE DES SOURDS

26 SEPTEMBRE 2009
À TOURNAI

PARRAIN : MARLIER MARCEL
(AUTEUR DE MARTINE)

ECOLE "DON BOSCO", BLD LÉOPOLD 63 - TOURNAI

INFO : WWW.FFSB.BE